

UNITED NATIONS / NATIONS UNIES



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

FIFTEENTH YEAR

881 *st MEETING: 25 JULY 1960*

881 *ème SÉANCE: 25 JUILLET 1960*

QUINZIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/881)	1
Adoption of the agenda	1
Telegrams dated 13 July 1960 from the Minister for Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics addressed to the Secretary-General (S/4384, S/4385, S/4406)	1
<u>Annex.</u> Charts submitted to the Security Council by the representative of the United States of America in the course of his statement at the present meeting	19

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/881)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Télégrammes, en date du 13 juillet 1960, adressés au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4384, S/4385, S/4406) ..	1
<u>Annexe.</u> — Cartes présentées au Conseil de sécurité par le représentant des Etats-Unis d'Amérique au cours de son intervention à la présente séance	19

EIGHT HUNDRED AND EIGHTY-FIRST MEETING

Held in New York, on Monday, 25 July 1960, at 10.30 a.m.

HUIT CENT QUATRE-VINGT UNIEME SEANCE

Tenue à New York, le lundi 25 juillet 1960, à 10 h 30.

President: Mr. José A. CORREA (Ecuador).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Ceylon, China, Ecuador, France, Italy, Poland, Tunisia, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/881)

1. Adoption of the agenda.
2. Telegrams dated 13 July 1960 from the Minister for Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics addressed to the Secretary-General of the United Nations (S/4384, S/4385).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Telegrams dated 13 July 1960 from the Minister for Foreign Affairs of the Union of Soviet Socialist Republics addressed to the Secretary-General (S/4384, S/4385, S/4406)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): I draw the Council's attention to documents S/4384 and S/4385, which contain the communications received from the Government of the Soviet Union on this question.
2. Mr. LODGE (United States of America): On 1 July 1960, an American aircraft of the type known as RB-47 was proceeding on a mission over the international waters of the Barents Sea. The mission involved flying northward from England over the high seas to a point 200 miles north of the nearest land mass. From there the aircraft flew east into the Barents Sea on a prescribed course which at no time was to bring it closer than fifty miles from Soviet territory.

3. The aircraft in question was on an electromagnetic observation flight. The route was over international waters at all times. The crew of the aircraft had every reason to enjoy safe and uncontested passage through international air space during this flight. The only weapons the aircraft carried were two 20-mm. tail guns to protect it from attack from the rear. It carried no offensive weapons of any kind.

4. As the world knows, this aircraft disappeared. United States personnel who monitored this flight could pinpoint the precise location of this plane at 15.22 Greenwich Mean Time even though the aircraft main-

Président: M. José A. CORREA (Equateur).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Ceylan, Chine, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/881)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Télégrammes, en date du 13 juillet 1960, adressés au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4384, S/4385).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Télégrammes, en date du 13 juillet 1960, adressés au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (S/4384, S/4385, S/4406)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): J'appelle l'attention du Conseil sur les documents S/4384 et S/4385, qui contiennent les communications du Gouvernement de l'Union soviétique.
2. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Le 1er juillet 1960, un avion américain du type RB-47 accomplissait une mission au-dessus des eaux internationales de la mer de Barents. Au cours de cette mission, l'avion, parti d'Angleterre, devait se diriger vers le nord, au-dessus de la haute mer, vers un point situé à 200 milles au nord des terres les plus proches. De là, l'avion s'est dirigé vers l'est, sur la mer de Barents, effectuant un parcours déterminé qui ne devait le mener à aucun moment à moins de 50 milles du territoire soviétique.
3. L'avion en question effectuait un vol d'observation électromagnétique. Il devait rester constamment au-dessus des eaux internationales. L'équipage de l'avion pouvait légitimement voler librement et en toute sécurité à travers l'espace aérien international. L'avion n'était armé que de deux canons de 20 millimètres placés dans la queue de l'appareil et destinés à le protéger d'une attaque venant de l'arrière. Il ne transportait aucune arme offensive.
4. Comme chacun le sait, l'avion a disparu. Le personnel américain au sol qui suivait ce vol a pu déterminer où se trouvait exactement cet avion à 15 h 22 (heure de Greenwich) malgré le silence de la radio

tained radio silence. At that moment the aircraft was over international waters, as it had been throughout its flight, and was on its prescribed course approximately 200 miles northeast of the Kola Peninsula. There is the Kola Peninsula [see annex].^{1/}

5. The aircraft became the object of widespread search in which the Soviet Government appeared at first to be participating in good faith. Ten days later, however, the Soviet Union proclaimed to the world that it had shot down the missing aircraft. At the same time the Soviet Union claimed that the aircraft had penetrated Soviet air space and that it was engaged in a premeditated aggressive mission. The Soviet Government also accompanied its announcement with new threats of force and violence of a type with which the entire world has, unfortunately, become familiar in recent months. This intentional delay of ten days, as Chairman Khrushchev informed us, had the cynical purpose of "confusing" us. These facts are clear and incontrovertible, and the Soviet Union knows that they are.

6. The aircraft was equipped with the most modern and reliable systems for navigation, and the crew had had many years of experience in celestial and other forms of navigation, including electronic means. The crew would have had no reason to depart from their prescribed course, on which they could perform their duties fully. Indeed, they had every reason to stay away from Soviet territory and territorial waters. The aircraft was equipped with the most sensitive available radar to tell them—with the degree of accuracy possible only through electronic means—how near they were to any land mass. Their instructions required them to rely on this radar for navigation. Further, they were instructed that before they got closer than seventy-five miles from Soviet territory, and before they started on this portion of the prescribed course, they should make a special check to assure themselves that the radar was functioning properly and accurately. These precautions—these elaborate precautions—were taken because the crew knew, as do so many of us, that the Soviet Union had in the past lured planes towards its frontier.

7. This chart [see chart No. 1] shows the planned course of the RB-47. Now let me show you in detail, on another chart which magnifies that particular part [see chart No. 2] what actually happened.

8. The Soviet Government has stated—indeed, it has boasted—in its memorandum to the Council [S/4385] that the RB-47 entered Soviet territorial waters on 1 July, twenty-two kilometres (twelve miles) north of Cape Svyatoy Nos, indicated by the red star on the chart, proceeded in the direction of Archangel and was shot down by a Soviet fighter over Soviet territorial waters to the east of Svyatoy Nos at 15.03 GMT. So as to avoid confusion, I would point out that there are two places called Svyatoy Nos—one is on the Kola Peninsula, and the other about 200 miles east, beyond Kanin

bord. A ce moment, l'avion était au-dessus des eaux internationales, comme pendant le reste de son parcours, et se trouvait sur le trajet prescrit à environ 200 milles au nord-est de la péninsule de Kola. Voici la péninsule de Kola [voir annexe^{1/}].

5. L'avion a fait l'objet de recherches étendues auxquelles le Gouvernement soviétique a semblé d'abord participer en toute bonne foi. Néanmoins, 10 jours plus tard, l'Union soviétique proclamait devant le monde qu'elle avait abattu l'appareil disparu. En même temps, l'Union soviétique prétendait que l'avion avait pénétré dans l'espace aérien soviétique et qu'il accomplissait une mission prémeditée de caractère agressif. Le Gouvernement soviétique accompagnait également sa déclaration de nouvelles menaces de recours à la force et à la violence du genre de celles auxquelles le monde entier a malheureusement dû s'accoutumer, ces derniers mois. Ce retard voulu de 10 jours avait pour objet, comme le président Khrouchtchev nous l'a fait savoir, de nous induire délibérément en erreur. Les faits sont clairs et irréfutables, et l'Union soviétique le sait bien.

6. L'appareil était équipé des instruments de navigation les plus modernes et les plus sûrs, et l'équipage avait, depuis de nombreuses années, l'expérience de toutes les formes de navigation, sidérale et autres, et notamment de l'utilisation des appareils électroniques. L'équipage n'aurait eu aucune raison de s'écartez de son trajet prescrit au cours duquel il pouvait s'acquitter parfaitement de sa mission. En fait, il avait toutes les raisons de ne pas s'approcher du territoire et des eaux territoriales soviétiques. L'appareil était équipé des instruments de radar les plus perfectionnés qui devaient lui indiquer — avec le degré d'exactitude que seuls des appareils électroniques peuvent assurer — à quelle distance il se trouvait d'une terre quelconque. Les instructions de l'équipage lui imposaient de naviguer au radar. En outre, il avait reçu l'ordre de s'assurer par un contrôle spécial que le radar fonctionnait bien et avec exactitude avant de s'approcher de moins de 75 milles du territoire soviétique et avant de s'engager dans cette partie de son trajet. Ces précautions — ces précautions minutieuses — avaient été prises parce que l'équipage savait, comme tant d'entre nous, que l'Union soviétique avait dans le passé attiré des avions vers ses frontières.

7. Le présent schéma [voir carte No 1] montre le parcours que devait effectuer l'avion RB-47. Je vais vous montrer maintenant en détail, sur une autre carte [voir carte No 2], où cette région est représentée à beaucoup plus grande échelle, ce qui s'est passé en réalité.

8. Le Gouvernement soviétique a déclaré, (il s'en est même vanté), dans son mémoire au Conseil [S/4385], que l'avion RB-47 était arrivé au-dessus des eaux territoriales soviétiques le 1er juillet, à 22 kilomètres (12 milles) au nord du cap Sviatof' Nos, indiqué par l'étoile rouge sur la présente carte, qu'il avait poursuivi sa route en direction d'Arkhangelsk et avait été abattu par un avion de chasse soviétique au-dessus des eaux territoriales soviétiques à l'est de Sviatof' Nos, à 15 h 3 (heure de Greenwich). Pour éviter toute confusion, je voudrais faire remarquer qu'il y a deux

^{1/} The representative of the United States of America referred in his statement to two charts which he submitted to the Council and which are reproduced in the annex to the present verbatim record as chart No. 1 and chart No. 2.

^{1/} Au cours de son intervention, le représentant des Etats-Unis d'Amérique se reporte à deux cartes qu'il a présentées au Conseil et qui sont reproduites à l'annexe du présent compte rendu en tant que carte No 1 et carte No 2.

Peninsula—but when I use the term I refer to Svyatoy Nos in the Kola Peninsula.

9. The Soviet claim is as I have stated it, but the truth is that at 15.03 hours GMT on 1 July 1960 the RB-47 was over international waters, fifty miles north-east of Svyatoy Nos, not in territorial waters east of that cape as alleged by the Soviet Government. The Soviet allegation that the aircraft violated the Soviet national frontier at a point twenty-two kilometres (twelve miles) north of Svyatoy Nos (at the red star), "was moving in the direction of the city of Archangel", and was shot down in Soviet territorial waters east of Svyatoy Nos, is a complete fabrication and must be dismissed as a poor attempt to cloak a wanton attack on an aircraft which was actually over international waters. The aircraft was never twelve miles north of Svyatoy Nos or in Soviet territorial waters east of Svyatoy Nos. I repeat, the aircraft was never in either of these places. At no time did it penetrate Soviet territory or even areas which have been claimed at one time or another as territorial waters or air space of the Soviet Union. The Soviet Union has made some claims which are in dispute, but the aircraft was never even in any of the claimed areas. And never at any time was it proceeding "in the direction of the city of Archangel".

10. The RB-47 did not fall at 15.03 hours either in Soviet territorial waters, as the Soviet Union claims, or into the high seas fifty miles north-east of Svyatoy Nos, where it actually was at that moment. The aircraft was brought down by the Soviet Union neither at the place nor at the time which the Soviet Union claims.

11. What actually happened was this, and I hope the Council will listen very carefully. Before the aircraft reached the point more than fifty miles north of Svyatoy Nos at which it was scheduled to make its turn to the north-east, a Soviet fighter pressed in from the seaward side (there is a red arrow on the map showing the Soviet fighter) and tried to force the aircraft off its course and into Soviet territory. That is what happened. The Soviet fighter was successful in forcing our aircraft off its course and in delaying its planned turn to the north-east, but it was not successful in forcing the aircraft into Soviet air space. It caused our aircraft to make a detour. That detour is shown by the green line on the chart. The prescribed course is shown by the black line. Here is what happened. Our aircraft had to go on a little further and then turn up this way.

12. This astonishing and criminal fact is established beyond doubt by the evidence of our scientific devices, which followed the RB-47 through all the events I have described.

13. It is noteworthy that the aircraft tried to get back on its prescribed north-easterly course and that it succeeded in doing so. In the process of its delayed turn, and while flying away from the Soviet Union, the RB-47 made its closest approach to Soviet territory.

points appelés Sviatoï Nos: l'un situé dans la péninsule de Kola, et l'autre à 200 milles plus à l'est, au-delà de la péninsule de Kanin; mais que je fais allusion au Sviatoï Nos situé dans la péninsule de Kola.

9. C'est ce que prétend l'Union soviétique, mais la vérité est tout autre: à 15 h 3 (heure de Greenwich), le 1er juillet 1960, l'avion RB-47 se trouvait au-dessus d'eaux internationales, à 50 milles au nord-est de Sviatoï Nos et non pas au-dessus d'eaux territoriales situées à l'est de ce cap comme le prétend le Gouvernement soviétique. L'allégation soviétique selon laquelle l'appareil aurait violé la frontière d'Etat de l'Union soviétique à 22 kilomètres (12 milles) au nord du cap Sviatoï Nos (point indiqué par l'étoile rouge), aurait "poursuivi sa route en direction de la ville d'Arkhangelsk", et aurait été abattu au-dessus des eaux territoriales soviétiques à l'est de Sviatoï Nos n'a aucun rapport avec les faits et doit être rejetée comme n'étant qu'une tentative médiocre en vue de déguiser une attaque injustifiée contre un avion qui se trouvait en fait au-dessus des eaux internationales. L'avion ne s'est jamais trouvé à 12 milles au nord de Sviatoï Nos ni dans les eaux territoriales soviétiques à l'est de Sviatoï Nos. Je répète que l'appareil ne s'est jamais trouvé à l'un ou l'autre de ces deux endroits. Il n'a jamais pénétré dans l'espace aérien de l'Union soviétique ni même dans des régions que l'Union soviétique a revendiquées à un moment quelconque comme faisant partie de ses eaux territoriales ou de son espace aérien. L'Union soviétique a présenté certaines revendications qui sont contestées, mais l'avion ne s'est même jamais trouvé dans aucune des régions revendiquées. A aucun moment, il n'a fait "route en direction de la ville d'Arkhangelsk".

10. A 15 h 3, l'avion RB-47 n'est tombé ni dans les eaux territoriales soviétiques, comme le prétend l'Union soviétique, ni dans la haute mer à 50 milles au nord-est de Sviatoï Nos où il se trouvait effectivement à ce moment. L'appareil a été abattu par l'Union soviétique mais ni à l'endroit ni au moment allégué par l'Union soviétique.

11. J'espère que le Conseil écoutea très attentivement le récit de ce qui s'est effectivement passé. Avant que l'appareil ne soit parvenu au point situé à plus de 50 milles au nord de Sviatoï Nos où il devait oblier en direction du nord-est, un avion de chasse soviétique venu du côté de la mer (le chasseur soviétique est indiqué par une flèche rouge sur la carte) a essayé de forcer l'appareil à dévier de son trajet et à pénétrer en territoire soviétique. C'est ce qui s'est passé. Le chasseur soviétique est parvenu à obliger notre appareil à s'écarte de sa route et à retarder son virage en direction du nord-est, mais il n'est pas parvenu à le forcer à pénétrer dans l'espace aérien soviétique. Il a obligé notre appareil à faire un détournement, qui est indiqué sur la carte par la ligne verte tandis que la route prescrite est indiquée par la ligne noire. Voilà ce qui s'est passé. Notre appareil a dû aller un peu plus loin avant de changer sa direction.

12. Cette manœuvre étonnante et criminelle est prouvée indiscutablement par les données de nos appareils scientifiques qui ont suivi le RB-47 pendant tous les événements que je viens de décrire.

13. Il y a lieu de noter que l'appareil a essayé de reprendre le parcours prévu en direction du nord-est et qu'il y est parvenu. C'est au moment où il prenait enfin le virage qui avait été retardé et qu'il s'éloignait de l'Union soviétique que l'avion RB-47 s'est trouvé le

This is the closest it ever was to the territory of the Soviet Union, that is, at a point thirty miles off the tip of the Kanin Peninsula—still far from Soviet territory. Twenty minutes after the time at which the Soviet note says that the aircraft was destroyed it was 200 miles away from Svyatoy Nos, far from Soviet territorial waters, and we ask the Soviet Government, "What did you do to this aircraft when it was at this point at 15.22 hours? What did you do to it?"

14. Let me dwell on these events for a moment. The approach of the Soviet fighter, which took place over international waters, was from the seaward side. It prevented our aircraft from making its prescribed turn to the north-east, which means that it prevented a prescribed turn away from the Soviet coastal region. They apparently did not want it to go away from the Soviet coastal region, and they did not want it to go out towards the open waters of the Barents Sea. If the RB-47 had tried to make its prescribed turn on schedule it would have had to turn towards the Soviet fighter. And note this well: if the RB-47 had turned towards the Soviet fighter this turn might have been used as an excuse by the fighter pilot to open fire on the United States aircraft. The aircraft was, therefore, forced to overshoot its turning point. Shortly afterwards the Soviet fighter broke off from the RB-47—perhaps it was because it was running low on fuel. Then, finally, the RB-47 was able to make a delayed turn—still, as I have shown, well outside Soviet air space—to the north-east and to resume its prescribed course. Through the technical means which we have we were able to follow these events in detail.

15. Only one conclusion can be drawn from this. The Soviet fighter was trying to force—to compel—the pilot of the RB-47 to fly southward over Soviet territory. There it could have been shot down on land. But that attempt failed.

16. Now we wonder why the Soviets have presented so many distortions about this. Perhaps the Soviet air force was reluctant to admit to Chairman Khrushchev that the aircraft could not be shot down over Soviet air space—for the very good reason that it was not there—and therefore did not inform him of the facts. Perhaps they did not tell him that they had to go 200 miles from Cape Svyatoy Nos to follow the RB-47. Perhaps Chairman Khrushchev has been lied to. That often happens in dictatorships. That is one possibility. There are others. We can all speculate.

17. I wish to speak about the crew members of the RB-47. They are military personnel in the service of the United States. They were carrying out a legal flight over international waters. International law and custom demand that they must have the right to get into touch with the United States mission in the country in which they are held. This right has not yet been honoured by the Soviet Government. Nor has the Soviet Government seen fit to respond to the suggestion of the United States for an on-the-spot joint search for other missing crew members and the remains of the aircraft. What more flagrant disregard of the standards of international conduct could there be—and what plainer admission of guilt? What reason would they have for

plus près du territoire de l'Union soviétique. C'est donc à un point situé à 30 milles de la pointe de la péninsule de Kanin que l'avion s'est trouvé le plus près de l'Union soviétique — il était donc loin encore du territoire soviétique. Vingt minutes après le moment où, d'après la note soviétique, l'avion aurait été détruit, il se trouvait à 200 milles de Sviatof' Nos, loin des eaux territoriales soviétiques. Nous demandons donc au Gouvernement soviétique: "Qu'avez-vous fait à cet avion, lorsqu'il se trouvait à cet endroit à 15 h.22? Que lui avez-vous fait?"

14. Laissez-moi m'arrêter quelques instants à ces événements. Le chasseur soviétique s'est approché de l'avion RB-47 au-dessus des eaux internationales, en venant de la mer. Il a empêché notre avion d'obliquier comme il devait le faire vers le nord-est, c'est-à-dire qu'il l'a empêché de tourner pour s'écartier de la région côtière soviétique. Apparemment, on ne voulait pas que notre avion s'éloigne de la région côtière soviétique et on ne voulait pas qu'il se dirige dans la mer de Barents vers la haute mer. Si l'avion RB-47 avait essayé d'obliquier au moment prévu, il aurait été obligé de venir à la rencontre du chasseur soviétique. Et notez bien ceci: si l'avion RB-47 était venu à la rencontre du chasseur soviétique, ce mouvement aurait pu servir de prétexte au pilote du chasseur soviétique pour ouvrir le feu sur l'avion des Etats-Unis. L'avion a donc été contraint de dépasser le point où il devait effectuer son virage. Peu après, le chasseur soviétique s'est détaché de l'avion RB-47, peut-être parce que son carburant commençait à s'épuiser. A ce moment, l'avion RB-47 a enfin pu effectuer son virage vers le nord-est, en restant toujours, comme je l'ai montré, bien en dehors de l'espace aérien soviétique, pour reprendre son trajet normal. Nous avons été en mesure de suivre ces événements en détail par les moyens techniques dont nous disposions.

15. Une seule conclusion s'impose. Le chasseur soviétique essayait de forcer, de contraindre le pilote de l'avion RB-47 à voler vers le sud au-dessus du territoire soviétique, ce qui aurait permis de l'abattre au-dessus des terres. Mais cette tentative a échoué.

16. Nous nous demandons pourquoi les Soviétiques ont tellement déformé les faits. Peut-être l'aviation soviétique a-t-elle hésité à avouer au président Khrouchtchev que l'avion n'avait pu être abattu dans l'espace aérien soviétique, pour la simple raison qu'il ne s'y trouvait pas, et ne l'a-t-elle donc pas informé des faits. Peut-être ne lui a-t-on pas dit qu'il avait fallu aller à 200 milles du cap Sviatof' Nos pour suivre l'avion RB-47. Peut-être a-t-on menti au président Khrouchtchev. Cela arrive souvent dans les dictatures. C'est une hypothèse; il y en a d'autres. Nous pouvons tous faire des suppositions.

17. Je voudrais vous parler des membres de l'équipage de l'avion RB-47. Ce sont des militaires au service des Etats-Unis. Ils effectuaient un vol légal au-dessus d'eaux internationales. Le droit et la coutume internationaux exigent qu'ils puissent se mettre en contact avec la mission des Etats-Unis dans le pays où ils sont détenus. Ce droit n'a pas jusqu'ici été respecté par le Gouvernement soviétique. Le Gouvernement soviétique n'a pas non plus jugé bon de donner suite à la suggestion des Etats-Unis tendant à effectuer sur place des recherches en commun pour trouver les autres membres disparus de l'équipage et les débris de l'appareil. Peut-on imaginer violation plus flagrante des normes de conduite internationale,

denying the right of our men to get into touch with the United States Ambassador other than that they know these men are not guilty—by "they" I mean the Soviet Government.

18. Last Friday, 22 July [880th meeting], I appealed to you here in the Council to release these men. I now make another appeal to the Soviet Government. By your own admission you are now holding as prisoners First Lieutenant John R. McKone of Tonganoxie, Kansas, and First Lieutenant Freeman B. Olmstead of Elmira, New York, from the crew of the RB-47. This is an illegal act and you have up to now ignored our appeals to release these men and any other survivors who may be in your hands. We ask you once again to release them, and, if there should be any delay in their release, to admit representatives of the International Red Cross to reassure their families of their well-being.

19. We also ask you to tell us whatever you know about the men who are missing. Look into your hearts and ask yourselves what earthly point there can be in denying some reassurance to the wives and families of these men. The missing men about whom we ask you for information are: Captain Oscar L. Goforth of Sardis, Oklahoma, First Lieutenant Dean B. Phillips of Inwood, Long Island, New York, and Captain Eugene E. Posa of Santa Monica, California. We desperately want information about the welfare of those men. I also wish to mention here another member of the crew, Captain Willard G. Palm of Oak Ridge, Tennessee, of whose death we know. I mention his name because he died a hero's death and his name belongs on the roll of honour which I have just cited.

20. The Soviet Union has committed a predatory act in international waters. This is serious enough in itself, but the situation has been further aggravated by the subsequent allegations and pronouncements of the Soviet Government. It is thus pertinent to ask what is behind these lawless actions and these reckless statements emanating from the Kremlin and echoed here in the Council. We know that the Soviet Union has brutally subjected thousands of square miles of land and millions of people to Soviet domination, but now, and not for the first time, it commits an act of piracy over the high seas.

21. You may be sure that the Government of the United States will resist any Soviet effort to extend Soviet domination over the high seas, and that we will never condone piracy in any form, regardless of the smoke screen behind which this piracy may be carried out.

22. Many people in many countries are both mystified and concerned by the recent behaviour of the Soviet Union and are asking whether the Soviet leaders are actually seeking a pretext for war. People are asking that. All mankind has reason for concern about the repeated threats of the Soviet rulers to launch rockets anywhere in the world in support of Soviet ambitions. To us this marks a new turn in Soviet public statements, which I have followed closely for many years, and which, although often abusive and intemperate in the past and, in accordance with standard Soviet policy,

ou admission de culpabilité plus évidente? Quelle raison auraient-ils pour refuser à nos hommes le droit d'entrer en contact avec l'ambassade des Etats-Unis si ce n'est qu'ils savent que ces hommes ne sont pas en faute? Quand je dis "ils", je veux dire le Gouvernement soviétique.

18. Vendredi dernier, le 22 juillet, j'ai fait appel à vous ici même [880ème séance], pour que vous remettiez ces hommes en liberté. Je fais de nouveau appel au Gouvernement soviétique. Comme vous l'admettez vous-même, vous détenez actuellement le lieutenant John R. McKone, de Tonganoxie (Kansas), et le lieutenant Freeman B. Olmstead, d'Elmira (New York), de l'équipage de l'avion RB-47. C'est illégal et vous n'avez jusqu'à maintenant tenu aucun compte des appels que nous vous avons adressés pour que vous libériez ces hommes et tous les autres survivants qui pourraient se trouver entre vos mains. Nous vous demandons une fois de plus de les mettre en liberté et, si leur libération doit être retardée, de permettre à des représentants de la Croix-Rouge internationale de les voir pour rassurer leurs familles sur leur sort.

19. Nous vous demandons aussi de nous dire ce que vous savez des hommes portés disparus. Recueillez-vous et demandez-vous à quoi peut bien servir de refuser de rassurer peut-être les épouses et les familles de ces hommes. Les disparus sur lesquels nous vous demandons des renseignements sont: le capitaine Oscar L. Goforth, de Sardis (Oklahoma), le lieutenant Dean B. Phillips, d'Inwood, Long Island (New York), et le capitaine Eugene E. Posa, de Santa Monica (Californie). Nous souhaitons de la façon la plus vive avoir des renseignements sur le sort de ces hommes. Je tiens aussi à mentionner un autre membre de l'équipage, le capitaine Willard G. Palm, d'Oak Ridge (Tennessee), dont nous avons appris la mort. Je cite son nom parce qu'il est mort en héros. Son nom doit figurer dans la liste de ceux qui se sont sacrifiés pour leur pays.

20. L'Union soviétique a commis une attaque brutale dans les eaux internationales, ce qui est déjà suffisamment grave en soi, mais la situation a encore empiré à la suite des allégations et des déclarations ultérieures du Gouvernement soviétique. Il y a donc lieu de demander ce qu'il y a derrière ces actes illégaux et ces déclarations téméraires du Kremlin dont le Conseil a entendu l'écho. Nous savons que l'Union soviétique a brutalement soumis à sa domination des milliers de kilomètres carrés de terres et des millions de personnes; voilà, et ce n'est pas la première fois, qu'elle commet un acte de piraterie en haute mer.

21. Vous pouvez être persuadés que le Gouvernement des Etats-Unis s'opposera à tout effort du Gouvernement soviétique pour étendre sa domination sur la haute mer et que nous n'accepterons jamais les actes de piraterie sous aucune forme, quel que soit le voile de fumée derrière lequel ils soient cachés.

22. Nombreux sont ceux auxquels dans bien des pays le comportement récent de l'Union soviétique semble incompréhensible, qui s'en inquiètent et qui se demandent si les dirigeants soviétiques cherchent en fait un prétexte pour déclencher une guerre. On se le demande. L'humanité tout entière a des raisons de s'inquiéter des menaces réitérées, faites par les dirigeants soviétiques, de lancer des fusées en n'importe quel point du monde pour appuyer les ambitions soviétiques. Pour nous, cette attitude représente un nouveau tournant dans les déclarations publiques de l'Union

designed to create as much disorder in the world as possible, have not contained this kind of threat until recently.

23. It is not unnatural that we should find reason for concern about those who speak sweetly of peaceful coexistence and then, in the same breath, threaten to unleash a war which would certainly destroy most of human civilization, including the Soviet Union, a war which Mr. Khrushchev himself admitted in Bucharest on 21 June 1960 would be "incomparably more appalling" than the wars of the past.

24. We have reason for concern about those who make loud proclamations concerning the importance of disarmament and who simultaneously threaten to use the most terrible armaments in a reckless and tragic manner. The world is well aware that the Soviet Union possesses rockets. So do we possess rockets. But the Soviet Union threatens to use them in order to bend peaceful nations to its will. We do not. Nuclear war is too serious a matter to be made the subject of blustering threats or propaganda. If the Soviet Government has any genuine interest in the preservation of peace and the relaxation of international tensions it will heed the resolution adopted by this Council on 27 May 1960 [S/4328], and will desist from irresponsible threats of force and violence.

25. I have now presented to you first the facts about the destruction of the American aircraft over international waters. I then spoke briefly about the international significance of it, making it clear that a repetition of similar predatory acts cannot fail to have the most serious consequences. Now I come to the question of what action the Council should take.

26. Our argument in this case is so strong, as you can see, and the Soviet Union is so clearly in the wrong, that the United States Government had grounds for introducing a complaint of our own at the time the aircraft disappeared—before the Soviet Union introduced the item we are considering today. In fact we seriously considered doing just this. There is no doubt in our minds that the members of the Security Council would not only have sustained us by a large majority, but would willingly have voted a condemnation of the Soviet Union which we would have been fully justified in seeking. But we thought it over and on reflection we decided to forego this because we thought it more in accord with the spirit of the United Nations Charter, particularly of Article 33, which calls on all of us first of all to seek solutions to dangerous issues through inquiry or other peaceful means, to appeal to the Soviet Government to join with us in an objective examination of the facts of this case. You all heard Mr. Kuznetsov on Friday last [880th meeting] brush aside this offer.

27. In these circumstances the United States would be fully justified in asking the Security Council to condemn this outrageous attack and call upon the Soviet Union to make prompt payment of indemnities for the

soviétique que j'ai suivies de près pendant de nombreuses années, et qui, bien qu'elles aient souvent été injurieuses et immodérées dans le passé et qu'elles aient tendu, conformément à la politique constante des Soviétiques, à fomenter autant de désordre dans le monde que possible, ne contiennent ce genre de menace que depuis peu de temps.

23. N'est-il pas naturel que nous éprouvions de l'inquiétude devant des gens qui parlent aimablement de coexistence pacifique et puis, sans reprendre leur souffle, menacent de déclencher une guerre qui détruirait certainement presque toute civilisation humaine, Union soviétique comprise, une guerre qui, comme M. Khrouchtchev lui-même l'a admis le 21 juin 1960 à Bucarest, serait "infiniment plus effroyable" que toutes les guerres du passé.

24. Nous avons lieu d'éprouver de l'inquiétude devant ceux qui proclament à tous vents l'importance du désarmement et qui, simultanément, menacent d'utiliser témérairement et tragiquement les armes les plus terribles. Le monde sait bien que l'Union soviétique possède des fusées. Nous en possérons nous-mêmes. Mais l'Union soviétique menace de les utiliser pour plier à sa volonté des nations pacifiques. Nous ne faisons pas de telles menaces. La guerre nucléaire est une affaire trop grave pour qu'elle puisse faire l'objet de menaces, d'intimidation ou servir d'instrument de propagande. Si le Gouvernement soviétique a vraiment à cœur le maintien de la paix et le relâchement des tensions internationales, il se conformera à la résolution adoptée par le Conseil le 27 mai 1960 [S/4328], et renoncera à des menaces inconsidérées de recours à la force et à la violence.

25. J'ai commencé par vous exposer comment s'est passée en fait la destruction de l'avion américain au-dessus des eaux internationales. J'ai ensuite parlé brièvement de la signification de cet acte sur le plan international, en précisant que la répétition de telles attaques brutales ne peut avoir que des conséquences d'une extrême gravité. J'en viens maintenant à la question des mesures à prendre par le Conseil.

26. Dans cette affaire, notre argumentation est, comme vous le voyez, tellement forte, et l'Union soviétique est si manifestement dans son tort que le Gouvernement des Etats-Unis aurait été fondé à présenter une plainte au moment de la disparition de l'avion, avant même que l'Union soviétique n'eût demandé l'inscription de la question à notre ordre du jour. En fait, nous avions sérieusement envisagé d'agir ainsi. Nous ne doutons pas que les membres du Conseil non seulement nous auraient appuyés à une large majorité, mais encore auraient sans hésiter voté une condamnation de l'Union soviétique que nous aurions été pleinement justifiés à demander. Toutefois, après mûre réflexion, nous avons décidé de renoncer à cette initiative; il nous a semblé en effet plus conforme à l'esprit de la Charte — et en particulier à l'esprit de l'Article 33, qui nous fait l'obligation de rechercher la solution des différends graves, avant tout, par voie d'enquête ou par d'autres moyens pacifiques — de faire appel au Gouvernement soviétique pour qu'il procède, de concert avec nous, à un examen objectif des faits en cause. Vous avez entendu vendredi dernier [880ème séance] M. Kouznetsov rejeter cette offre.

27. Dans ces conditions, les Etats-Unis seraient pleinement justifiés à demander au Conseil de sécurité de condamner cette attaque révoltante et d'inviter l'Union soviétique à verser *sans délai* des indemnités pour

loss of lives of innocent airmen and the destruction of our RB-47 plane. But in the hope that the Security Council can persuade the Soviet Union to abandon its unco-operative attitude, we simply ask the Council, as a first step, to call on the Soviet Union to accept an impartial investigation.

28. We do not ask the Security Council to take our word for what happened even though we know that it is true. But we do ask the Council to help ascertain the facts. We therefore are introducing a resolution which provides for an investigation of this matter or an adjudication of it by the International Court of Justice.

29. I should like now to read the text of the draft resolution [S/4409] which I herewith introduce.

"The Security Council,

"Having considered the item submitted by the Union of Soviet Socialist Republics on 13 July 1960,

"Having heard the statements of representatives of the United States of America and the Union of Soviet Socialist Republics,

"Noting the existence of differences between the two Governments as to the facts of the incident of 1 July 1960, in which a United States Air Force aircraft was brought down by Soviet military forces, and as to questions of legal liability arising from the incident,

"Recalling its resolution of 27 May 1960 (S/4328), in which the Council stated its conviction that every effort should be made to restore and strengthen international good will and confidence based on the established principles of international law, recommended to the Governments concerned to seek solutions of existing international problems by negotiation or other peaceful means as provided in the Charter of the United Nations, and appealed to all Member Governments to refrain from the use or threat of force in their international relations, to respect each other's sovereignty, territorial integrity and political independence, and to refrain from any action which might increase tensions,

"Recommends to the Governments of the Union of Soviet Socialist Republics and the United States of America to undertake to resolve their differences arising out of the plane incident of 1 July 1960 either (a) through investigation of the facts by a commission composed of members designated in equal numbers, by the United States of America, by the Union of Soviet Socialist Republics and by a Government or authority acceptable to both parties, charged with inquiring into the incident by inspecting the site, examining such remains of the plane as may be located, and interrogating survivors and other witnesses; or (b) through referral of the matter to the International Court of Justice for impartial adjudication."

30. The Soviet Union has already made the extraordinary admission in advance of these meetings, which

avoir causé la perte de vies humaines innocentes et pour avoir détruit notre avion RB-47. Mais, dans l'espoir que le Conseil de sécurité pourra persuader l'Union soviétique de renoncer à son attitude intran-sigeante, nous nous bornons pour l'instant à demander au Conseil de faire appel à l'Union soviétique pour qu'elle accepte une enquête impartiale.

28. Nous ne demandons pas au Conseil de sécurité de nous croire sur parole, bien que nous sachions que telle est la vérité, mais nous lui demandons son aide pour tirer les faits au clair. Nous lui présentons donc un projet de résolution qui recommande une enquête sur cette affaire ou bien une décision de la Cour internationale de Justice.

29. Je voudrais maintenant donner lecture du projet de résolution [S/4409] que je soumets à l'examen du Conseil:

"Le Conseil de sécurité,

"Ayant examiné la question soumise le 13 juillet 1960 par l'Union des Républiques socialistes soviétiques,

"Ayant entendu les déclarations des représentants des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques,

"Constatant l'existence de désaccords entre les deux gouvernements quant aux circonstances de l'incident du 1er juillet 1960, au cours duquel un avion de l'armée de l'air des Etats-Unis a été abattu par des forces militaires soviétiques, et quant aux questions de responsabilité juridique découlant de l'incident,

"Rappelant sa résolution du 27 mai 1960 (S/4328) dans laquelle le Conseil s'est déclaré convaincu de la nécessité de ne négliger aucun effort pour restaurer et renforcer la bonne volonté et la confiance internationales fondées sur les principes établis du droit international, a recommandé aux gouvernements intéressés de chercher des solutions aux problèmes internationaux existants par voie de négociation ou par d'autres moyens pacifiques conformément à la Charte des Nations Unies, et a fait appel à tous les gouvernements Membres pour qu'ils s'abstiennent de recourir à l'emploi ou à la menace de la force dans leurs relations internationales, qu'ils respectent mutuellement leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur indépendance politique, et qu'ils s'abstiennent de tout acte qui pourrait accroître les tensions,

"Recommande aux Gouvernements de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et des Etats-Unis d'Amérique de s'attacher à résoudre leurs désaccords découlant de l'incident du 1er juillet 1960 soit: a) au moyen d'une enquête sur les circonstances de l'incident par une commission composée de membres désignés en nombre égal par les Etats-Unis d'Amérique, par l'Union des Républiques socialistes soviétiques et par un gouvernement ou une autorité acceptable aux deux parties, qui serait chargée d'enquêter sur l'incident en inspectant les lieux, en examinant les restes de l'avion qui peuvent être retrouvés et en interrogeant les survivants et les autres témoins; soit b) par le renvoi de la question à la Cour internationale de Justice en vue d'une décision impartiale."

30. L'Union soviétique a déjà reconnu — ce qui est assez extraordinaire — avant même que n'aient lieu

were called at its request, that the Security Council will not support the Soviet charges. They have admitted that Mr. Khrushchev has stated publicly that his real purpose in bringing the matter before us—and I am quoting him—is to "discredit further the dishonest judges of the Security Council".

31. Evidently, the head of the Soviet Government thinks nothing of insulting the integrity of the representatives sitting on this Council and the integrity of the Governments for which all of you gentlemen speak. He seems positively to want to be defeated here. Just what lies behind this strange manoeuvre is hard to fathom.

32. The United States is not only willing—we are anxious—that the Security Council consider the Soviet charges. We want it to consider our charges as well. We are certain that an honest and thorough consideration of the facts can lead to but one conclusion—that the Soviet Government has taken a lawless action and tries to camouflage it with reckless talk.

33. In conclusion, our purpose here is not to defend ourselves. We have done nothing which requires defence. We want the Council to deal with this criminal and reckless act of piracy committed by the Soviet Union so that our men, now in illegal detention, may be freed, and so that the whole world may breathe more easily again.

34. Mr. KUZNETSOV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): I shall ask to speak again later in reply to the United States representative, but at this time I should like to make two brief observations.

35. First, I wish to state that everything the United States representative has said to show that the United States military RB-47 bomber did not invade the air space of the Soviet Union is crude fiction from beginning to end, invented to deceive the people of the United States and world public opinion. Everyone knows that it is not enough to pronounce the high-flown words "evidence of ... scientific devices". There is behind them no factual data whatever. The maps, however beautifully drawn, are pure frauds.

36. May I ask Mr. Lodge whether he really thinks that his theatrical methods, to which United States representatives have been resorting with increasing frequency in recent Security Council meetings, can convince anybody? He should have realized long ago that the Security Council is not a stage for that kind of performance, which is designed to produce a very cheap effect.

37. A United States military RB-47 bomber, while carrying out an espionage and diversionary mission, violated the national frontier of the Soviet Union and invaded its air space, thereby committing an act of aggression against our country. The organizers of this act must bear the responsibility for their actions.

38. The United States representative is seeking hypocritically to exploit the feelings of the wives, mothers and close relatives of the members of the RB-47 crew. That in itself is completely unprecedented cynicism. We fully understand the feelings of the wives and mothers of the RB-47 crew. In this connexion, I should like to say to Mr. Lodge that responsibility for

ces séances, tenues à sa demande, que le Conseil n'appuierait pas les accusations soviétiques. Elle a reconnu cela. M. Khrouchtchev a publiquement déclaré que, en portant cette affaire devant le Conseil, son objectif véritable était en fait — et je cite ses paroles — "de discréditer encore davantage les juges malhonnêtes qui siègent au Conseil de sécurité".

31. De toute évidence, le chef du Gouvernement soviétique ne se fait pas scrupule d'insulter l'intégrité des représentants qui siègent au Conseil et l'intégrité des gouvernements dont vous êtes tous, Messieurs, les porte-parole. On dirait vraiment qu'il souhaite ici une défaite. Quant aux motifs exacts de cette étrange manœuvre, il est difficile de les pénétrer.

32. Non seulement les Etats-Unis acceptent que le Conseil examine les accusations soviétiques, mais ils le désirent vivement. Et nous voulons qu'il examine aussi nos accusations. Nous sommes convaincus qu'un examen honnête et approfondi des faits ne peut aboutir qu'à une seule conclusion, à savoir que le Gouvernement soviétique a accompli un acte illégal et essaie de le camoufler par des propos inconsidérés.

33. Pour conclure, je dirai que nous ne cherchons pas ici à nous défendre. Nous n'avons rien fait qui nous oblige à nous défendre. Nous voulons que le Conseil se prononce sur cet acte criminel et insensé de piraterie commis par l'Union soviétique, de sorte que nos hommes, actuellement détenus illégalement, soient relâchés et que le monde puisse à nouveau respirer plus librement.

34. M. KOUZNETSOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Je demanderai la parole plus tard pour répondre au représentant des Etats-Unis d'Amérique; pour l'instant, je me bornerai à deux observations.

35. J'aimerais déclarer d'abord que tout ce qu'a dit le représentant des Etats-Unis pour faire croire que le bombardier militaire américain RB-47 n'a pas pénétré dans l'espace aérien de l'Union soviétique n'est que pure invention fabriquée de toutes pièces pour tromper le peuple des Etats-Unis et l'opinion mondiale. Tous savent qu'il ne suffit pas de parler avec emphase de "données [d']... appareils scientifiques". Ces paroles ne reposent sur aucun fait, et les cartes, si joliment présentées soient-elles, sont un faux.

36. On pourrait demander au représentant des Etats-Unis s'il croit vraiment que ces effets théâtraux auxquels la délégation des Etats-Unis au Conseil a de plus en plus souvent recours ces derniers temps convainquent qui que ce soit. Il est grand temps qu'il ne considère plus le Conseil de sécurité comme des tréteaux montés pour des représentations aux effets faciles.

37. Le bombardier américain armé RB-47, qui accomplissait une mission d'espionnage et de diversion, a violé la frontière de l'Union soviétique et pénétré dans son espace aérien, commettant ainsi un acte agressif contre notre pays. Les organisateurs de cet acte doivent en assumer la responsabilité.

38. Le représentant des Etats-Unis cherche hypocritement à jouer avec les sentiments des femmes, mères et proches parents des membres de l'équipage du RB-47. Son attitude est d'un cynisme sans précédent. Nous comprenons parfaitement les sentiments des femmes et des mères des membres de l'équipage. J'aimerais à cet égard dire à M. Lodge que la respon-

the sorrow inflicted on these families rests entirely with the organizers of the provocative incursion by the United States RB-47 aircraft into the Soviet Union's air space. It is to them that these victims, and all who are striving to preserve peace, should address the following justified question: What right had the people in the Pentagon to play with the lives of the crew members by assigning the RB-47 aircraft to a patently aggressive mission at a distance of more than 10,000 kilometres from the United States? Have they courage to answer that question?

39. It is well known that this is not the first occasion on which the Pentagon and those sanctioning its activities have senselessly played with the lives of subordinates in the pursuit of their aggressive policy. It is high time for an end to be put to this.

40. My second comment is as follows. The Soviet Union is categorically opposed to the holding of any investigation whatever, and to the establishment of any commission. The Security Council has been furnished with exhaustive data, attesting clearly and definitely to the aggressive character of the flight of the United States RB-47 bomber which was brought down in the Soviet Union's air space. The proposal for the establishment of a commission to conduct some sort of investigation can have only one object: to confuse an entirely clear issue, to deceive public opinion and thus to allow the organizers of the provocative flight to escape responsibility. The essential thing, therefore, is not to establish a commission but to condemn the aggressor and call him to order.

41. Of course, I completely sweep aside, as malicious and brazen slander against the Soviet Union and its people, the statements which have just been made concerning the policy of the Soviet Union. It is not difficult to see that the supporters of a stronger cold war policy, of which the United States representative has here appeared as advocate, are attempting to shift responsibility from the guilty to the innocent, to deceive public opinion. But nobody, by fraudulent methods and intrigues, will manage to conceal from the people the truth about the peaceable foreign policy of the Soviet Union.

42. The Soviet Government has consistently advocated, and still advocates, the lessening of tensions in international relations, the preservation and strengthening of universal peace, and the development in every conceivable way of relations and contacts, on a basis of equality, between all peoples.

43. Mr. Lodge's statement unfortunately does not indicate that the United States Government also wishes to follow this course. On the contrary, that Government obviously intends to continue its peace-endangering policy of aggression in regard to the Soviet Union.

44. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): In bringing this matter before the Council today, the Government of the Soviet Union has charged the Government of the United States with a "flagrant violation of the frontiers of the Soviet Union". They speak of a provocative act, endangering peace. The specific pretext for these charges is an alleged infringement of Soviet air space over the Barents Sea on 1 July by an aircraft of the United States Air Force. The aircraft in question took off from Brize Norton, England.

sabilité de leur douleur et de leurs larmes incombe entièrement aux organisateurs de l'incursion provocatrice de l'avion américain RB-47 dans l'espace aérien de l'Union soviétique. C'est à eux que ces victimes, comme tous ceux qui cherchent à préserver la paix, doivent demander: de quel droit les gens du Pentagone ont-ils joué avec la vie de l'équipage en envoyant le RB-47 accomplir une mission manifestement agressive à plus de 10.000 kilomètres des Etats-Unis? Ayez le courage de répondre à cette question!

39. On sait que ce n'est pas la première fois que le Pentagone et ceux qui en approuvent les agissements jouent stupidement avec la vie de leurs subordonnés au nom de leur politique agressive. Il est grand temps d'y mettre fin.

40. Je passe à ma deuxième observation. L'Union soviétique se prononce catégoriquement contre toute enquête et contre la création de toute commission. Des données extrêmement complètes, qui établissent clairement la nature agressive du vol du bombardier américain RB-47 abattu dans l'espace aérien de l'Union soviétique, ont été fournies au Conseil de sécurité. La proposition tendant à créer une commission d'enquête ne peut avoir qu'un but: embrouiller une affaire parfaitement claire, tromper l'opinion publique et permettre ainsi aux instigateurs du vol provocateur d'échapper à leurs responsabilités. C'est pourquoi il importe non pas de créer une commission, mais de condamner l'agresseur et de le rappeler à l'ordre.

41. Bien entendu, j'écarte catégoriquement comme une calomnie haineuse et impudente à l'égard de l'Union soviétique et de son peuple les paroles qui ont été prononcées ici à propos de la politique soviétique. Il n'est pas difficile de voir que les partisans de la recrudescence de la guerre froide, dont le représentant des Etats-Unis s'est fait ici l'avocat, cherchent à rejeter leur faute sur autrui et à tromper l'opinion mondiale. Mais personne ne réussira par des procédés frauduleux et des machinations à dissimuler aux peuples la vérité sur le caractère pacifique de la politique étrangère de l'Union soviétique.

42. Le Gouvernement soviétique a toujours préconisé et préconise de nouveau une détente dans les relations entre Etats, le maintien et le renforcement de la paix universelle, le développement maximum des rapports et des contacts entre tous les peuples, sur un pied d'égalité.

43. La déclaration de M. Lodge ne permet malheureusement pas de penser que le Gouvernement des Etats-Unis soit disposé à s'engager dans cette voie. Au contraire, il semble que ce gouvernement ait toujours l'intention de mener à l'égard de l'Union soviétique sa politique agressive et dangereuse pour la paix.

44. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: En portant cette affaire devant le Conseil de sécurité, le Gouvernement de l'Union soviétique a accusé le Gouvernement des Etats-Unis d'une "Violation flagrante des frontières de l'Union soviétique", d'un acte de provocation qui menace la paix. En l'occurrence, le prétexte de ces accusations est une violation de l'espace aérien soviétique par un appareil de l'armée de l'air des Etats-Unis, qui aurait eu lieu le 1er juillet au-dessus de la mer de Barents. L'appareil en question avait décollé de Brize Norton, en Angleterre.

45. The representative of the United States has just explained in detail not only the flight plan but also the actual course followed by this aircraft up to 15.22 hours Greenwich Mean Time. He has informed us that the aircraft was following a plan which did not take it within fifty miles of the Soviet coast at any point. He has explained the circumstances under which the aircraft for a short time left its course. He has made it clear to us that it was able to return to its planned course while still thirty miles from the Soviet coast, and that it was on that planned course—over fifty miles from any Soviet territory—when it was brought down.

46. Her Majesty's Government in the United Kingdom has reliable evidence to show that the aircraft never went within thirty miles—I repeat, never within thirty miles—of the Soviet coast. We were able to determine the position of this aircraft and our information fully tallies with the United States estimate just explained to the Council by Mr. Lodge.

47. Here I wish to stress our confidence in President Eisenhower's undertaking on the matter of overflights, the effectiveness of which the representative of the Soviet Union called in doubt on Friday last. The fact of the matter is that the entire flight of this RB-47 aircraft was, and was planned to be, in international air space. There is nothing illegal about that.

48. One naturally asks oneself the question: why has the Soviet Government called the Security Council into session on this incident? I must say that I can see no cause here for a Soviet complaint, much less for the creation of an international incident.

49. Members of the Council will have noticed that the representative of the Soviet Union on Friday spoke of the United Kingdom Government as maintaining "a policy of direct participation in aggressive acts against the Soviet Union". That is what he said. He spoke also of orders given to the Soviet armed forces "to take appropriate action . . . with rockets"—"with rockets"—against, as I understand him, the airfields from which aircraft such as the RB-47 take off. This, surely, is extraordinary language, and against it I must voice an emphatic protest. I simply cannot understand how the representative of the Soviet Union can reconcile such threatening language with the professed desire of his Government, reiterated most recently in the explanatory memorandum supporting the request for discussion of the present item, to do everything possible to avoid involving the world in the calamities of a new war [S/4385].

50. Frankly, I find it very puzzling. It does, of course, happen both with individuals and with Governments that they first embark on an allegation which later appears to be untenable, and then are driven to great lengths by the logic of their own original fallacious position. I may add that of course we do not admit the allegation of the representative of the Soviet Union that we have no control over the bases we have made available to the United States in the United Kingdom or over the use made of them.

45. Le représentant des Etats-Unis vient d'exposer en détail non seulement le plan de vol, mais aussi le trajet effectivement suivi par l'appareil jusqu'à 15 h 22 (heure de Greenwich). Il a indiqué que le parcours prévu ne devait en aucun point amener l'appareil à moins de 50 milles des côtes soviétiques. Il a expliqué les circonstances qui ont forcé l'appareil à se détourner pour un court moment de son intinéraire. Il a précisé que l'avion avait pu reprendre le parcours prévu alors qu'il était encore à 30 milles des côtes soviétiques, et que c'est sur ce parcours — à plus de 50 milles du point du territoire soviétique le plus proche — qu'il a été abattu.

46. Le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni possède des preuves dignes de foi attestant que l'appareil ne s'est jamais trouvé à moins de 30 milles — je répète, jamais à moins de 30 milles — des côtes soviétiques. Nous avons été en mesure de déterminer la position de l'appareil, et nos renseignements concordent exactement avec l'estimation des services américains que M. Lodge vient de communiquer au Conseil.

47. Je tiens ici à affirmer notre confiance dans l'engagement pris par le président Eisenhower en ce qui concerne le survol des territoires étrangers, engagement dont le représentant de l'Union soviétique a, vendredi dernier, mis la valeur en doute. La vérité est que le vol de l'avion RB-47 a été, et devait être, effectué en totalité dans l'espace aérien international. Il n'y a rien d'il légal à cela.

48. Une question vient tout naturellement à l'esprit: pourquoi le Gouvernement soviétique a-t-il demandé la convocation du Conseil de sécurité pour examiner cet incident? Je dois dire que je ne vois aucune raison à une plainte soviétique, moins encore à la création d'un incident international.

49. Les membres du Conseil auront remarqué que le représentant de l'Union soviétique a dit vendredi du Gouvernement du Royaume-Uni qu'il est "directement complice des actes agressifs dirigés contre l'Union soviétique". Ce sont ses propres termes. Il a aussi parlé de l'ordre donné aux forces armées soviétiques "de prendre... les mesures appropriées, y compris l'emploi de fusées" — je répète "y compris l'emploi de fusées" — contre, si j'ai bien compris, les bases aériennes d'où décollent des avions comme le RB-47. C'est là, assurément, un langage extraordinaire, contre lequel je suis obligé de protester de la façon la plus énergique. Il m'est impossible de comprendre comment le représentant de l'Union soviétique peut concilier un langage aussi menaçant avec le désir que professe son gouvernement de faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter d'entraîner le monde dans les calamités d'une nouvelle guerre, désir que ce gouvernement a réaffirmé tout récemment dans le mémoire explicatif [S/4385] destiné à appuyer sa demande de convocation du Conseil.

50. En toute franchise, cette attitude me semble très déconcertante. Il peut arriver, bien entendu, à des individus comme à des gouvernements de se lancer dans des allégations qui se révèlent ensuite insoutenables et de se laisser alors emporter très loin par la logique d'une position viciée dès l'origine. J'ajouterai que, naturellement, nous rejetons l'allégation du représentant de l'Union soviétique selon laquelle nous n'aurions aucun contrôle sur les bases du Royaume-Uni que nous avons mises à la disposition des Etats-Unis, ni sur l'utilisation qui en est faite.

51. Although the language was less sharp, similar charges against the United Kingdom were made by the Soviet Government in a Note addressed to Her Majesty's Government on 11 July in connexion with this same incident. These allegations and charges were rejected on 19 July, in a Note some of which I should like to read to the Council. After recalling that the United States Government had clearly stated that the aircraft was never less than thirty miles from the Soviet coast, the United Kingdom Note continues:

"In these circumstances, it appears that the allegations contained in the Ministry's Note under reference were based on false premises and that the Government of the USSR has no ground for protesting about events which took place on July 1. On the contrary, the Government of the USSR bears a heavy responsibility for the action of the Soviet pilot who shot down the United States aircraft in international air space."

I continue the quotation from the Note:

"Her Majesty's Government view with the utmost seriousness this unprovoked attack, which illustrates the danger implicit in the present instructions to the Soviet armed forces. Her Majesty's Government cannot agree that the use of United Kingdom territory by the United States Air Force for legitimate operation in international air space can in any way be regarded as aggressive action, and accordingly cannot accept the allegations contained in the Ministry's Note."

52. I take this opportunity to express the sympathy of my delegation with the wives and relatives of the gallant airmen who were the victims of this unprovoked attack while doing their duty over international waters.

53. From what I have said it will be apparent that it is the view of Her Majesty's Government that the facts of this case do not support the Soviet charges and that, therefore, allegations of "aggression" and of "provocation" fall to the ground. Neither the charges made against Her Majesty's Government, nor the charges made against the United States of America, can be sustained. The question naturally arises again of why the Soviet Union has chosen to act as it has; why it has brought these charges before the Security Council.

54. A rather sinister phrase was used by the Soviet representative on Friday, when he described the flight of the RB-47 as preparation for war. I cannot really believe that Mr. Kuznetsov does not understand the distinction between preparations for war and precautions taken to reduce the risk of surprise attack. I can assure him once again that the British people have no desire whatsoever for war. They have experienced war and have, as a result, all the greater desire for peace.

55. No country undertakes with pleasure the vast expenditure entailed by modern armaments. Speaking for

51. Le Gouvernement soviétique, dans une note adressée le 11 juillet au Gouvernement de Sa Majesté et relative au même incident, a formulé contre le Royaume-Uni, quoiqu'en des termes moins violents, des accusations analogues à celles qu'il avait portées contre les Etats-Unis. Ces allégations et accusations ont été rejetées, le 19 juillet, dans une note dont je voudrais lire quelques passages au Conseil. Après avoir rappelé la déclaration sans équivoque dans laquelle le Gouvernement des Etats-Unis affirmait que l'appareil ne s'était jamais trouvé à moins de 30 milles des côtes soviétiques, la note du Royaume-Uni poursuivait en ces termes:

"Il apparaît, dans ces conditions, que les allégations contenues dans la note du Ministère citée en référence s'appuient sur de fausses prémisses et que le Gouvernement de l'Union soviétique n'est nullement fondé à éléver une protestation au sujet des événements qui se sont déroulés le 1er juillet. Au contraire, le Gouvernement de l'Union soviétique porte une lourde responsabilité dans l'acte commis par le pilote soviétique qui a abattu l'appareil des Etats-Unis dans l'espace aérien international."

Je continue à citer la note:

"Le Gouvernement de Sa Majesté considère que cette attaque sans provocation revêt une extrême gravité et illustre le danger inhérent aux instructions actuellement données aux forces armées soviétiques. Le Gouvernement de Sa Majesté ne saurait accepter que l'utilisation du territoire du Royaume-Uni par l'armée de l'air des Etats-Unis pour des opérations légitimes exécutées dans l'espace aérien international puisse en aucune façon être considérée comme une action aggressive, et il ne peut, en conséquence, admettre les allégations contenues dans la note du Ministère."

52. Je saisiss cette occasion d'exprimer la sympathie de ma délégation aux femmes et aux parents des courageux aviateurs qui ont été les victimes de cette attaque sans provocation alors qu'ils accomplissaient leur devoir en effectuant un vol au-dessus des eaux internationales.

53. Il ressort de ce que j'ai dit que, de l'avis du Gouvernement de Sa Majesté, les faits en cause ne justifient pas les accusations soviétiques et que, par conséquent, les allégations d'"agression" et de "provocation" s'effondrent. Les accusations formulées contre le Gouvernement de Sa Majesté sont tout aussi insoutenables que celles qui ont été portées contre les Etats-Unis d'Amérique. La question se pose naturellement là encore de savoir pourquoi l'Union soviétique a agi comme elle l'a fait et pourquoi elle a porté ces accusations devant le Conseil de sécurité.

54. Le représentant de l'Union soviétique a employé vendredi une expression passablement sinistre quand il a qualifié le vol du RB-47 de préparation à la guerre. Je ne parviens vraiment pas à croire que M. Kouznetsov ne fasse pas la distinction entre des préparatifs de guerre et des précautions visant à réduire le risque d'une attaque par surprise. Je peux lui donner à nouveau l'assurance que le peuple britannique n'a pas le moindre désir de faire la guerre. Il a l'expérience de la guerre et son désir de paix n'en est que plus grand.

55. Aucun pays n'engage avec plaisir les énormes dépenses qu'exigent les armements modernes. En ce

my own, we should like to concentrate our energies and our resources on the immense potentialities of modern science and technology in their peaceful application. We are mindful also of the needs of less advanced countries. What we want are not armaments. We want disarmament. That is why we were so shocked by the way the Soviet Union abruptly broke off the discussions in the Ten-Nation Disarmament Committee at Geneva—and at the very moment when, as they knew, fresh proposals were about to be submitted in an effort to respond to the latest moves from the Soviet side.

56. However, strongly as we desire progress on disarmament, the first responsibility of government is the security of the nation, and a threat to this security must be judged in the light of the attitude and actions of those countries which appear to threaten it.

57. For their greater security, the countries forming the Atlantic alliance have banded themselves together in the North Atlantic Treaty Organization which is purely defensive in character. I need hardly remind members of this Council that the parties to the North Atlantic Treaty concluded on 4 April 1949, in the preamble to that Treaty reaffirmed their faith in the Purposes and Principles of the Charter of the United Nations and their desire to live in peace with all peoples and all Governments. I may also recall that the Treaty, while recognizing the primary responsibility of the Security Council for the maintenance of international peace and security, invoked the right of individual or collective self-defence recognized by Article 51 of the Charter. The North Atlantic Treaty is thus fully consistent with the Charter.

58. I can assure members of this Council that it is the intention of the United Kingdom to fulfil its obligation as a member of NATO. We are certainly not to be separated from our allies by threats or unduly disturbed by propaganda designed to disrupt these defensive arrangements taken for collective security.

59. The Soviet attitude over the flight of the RB-47 on 1 July is all the more puzzling in that they themselves engage extensively in reconnaissance activities. We in the United Kingdom have for a long time known that Russian reconnaissance aircraft carry out intelligence-gathering flights. There is, of course, one difference between these operations and the one which led to the recent Barents Sea incident. It is this. We and our Western allies are not in the habit of shooting down military aircraft carrying out operations in international air space.

60. Similarly, we in the United Kingdom are frequently subjected to the annoyance of seeing Soviet trawlers, which we know are fitted with electronic and technical equipment required to intercept radio transmission in the United Kingdom in close proximity to our own territorial waters, or in close proximity to areas where naval exercises or Western military research activity is carried out. We do not, however, proceed to sink the trawlers. The same thing applies to the numerous unidentified submarines recently found lurking in the neighbourhood of United Kingdom naval exercises and, indeed, in suspicious circumstances which suggest that they are carrying out electronic

qui nous concerne, nous aimerais pouvoir consacrer nos efforts et nos ressources aux immenses possibilités qu'offrent les applications pacifiques de la science et de la technique modernes. Nous n'oubliions pas non plus les besoins des pays peu développés. Ce que nous voulons, ce n'est pas les armements, mais le désarmement. C'est pourquoi nous avons été tellement choqués par la façon dont l'Union soviétique a brusquement rompu les discussions du comité des Dix sur le désarmement à Genève — et ce au moment même où, comme elle le savait, de nouvelles propositions allaient être faites en réponse aux dernières initiatives soviétiques.

56. Si ardent, cependant, que soit notre désir d'obtenir des résultats en matière de désarmement, le premier devoir d'un gouvernement est d'assurer la sécurité de la nation, et les dangers qui menacent cette sécurité doivent être jugés en fonction de l'attitude et des actes des pays d'où semblent venir ces dangers.

57. Pour renforcer leur sécurité, les pays de l'alliance atlantique se sont unis au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), dont le caractère est purement défensif. Je n'ai pas besoin de rappeler aux membres du Conseil que les Etats parties au Traité de l'Atlantique nord, conclu le 4 avril 1949, ont, dans le préambule de ce traité, réaffirmé leur foi dans les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et leur désir de vivre en paix avec tous les peuples et tous les gouvernements. En outre, le Traité, tout en reconnaissant la responsabilité principale du Conseil de la paix et de la sécurité internationales, invoque le droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'Article 51 de la Charte. Le Traité de l'Atlantique nord est donc parfaitement compatible avec la Charte.

58. Je puis assurer les membres du Conseil que le Royaume-Uni a l'intention de remplir les obligations qui lui incombent en tant que membre de l'OTAN. Nous ne nous laisserons certainement pas séparer de nos alliés par des menaces, ni troubler par une propagande destinée à disloquer des arrangements défensifs pris en vue d'assurer la sécurité collective.

59. L'attitude soviétique au sujet du vol du RB-47 est d'autant plus surprenante que l'Union soviétique se livre elle-même à des activités de reconnaissance très importantes. Nous savons depuis longtemps, au Royaume-Uni, que des avions de reconnaissance russes effectuent des vols destinés à recueillir des renseignements. Il y a, naturellement, une différence entre ces opérations et celle qui a provoqué le récent incident de la mer de Barents, et c'est celle-ci: nos alliés occidentaux et nous-mêmes n'avons pas l'habitude d'abattre des appareils militaires qui exécutent des opérations dans l'espace aérien international.

60. De même, nous avons souvent, au Royaume-Uni, le déplaisir d'observer des chalutiers soviétiques, dont nous savons qu'ils sont équipés du matériel électrique et technique nécessaire pour intercepter les émissions radio-électriques faites sur le territoire du Royaume-Uni, à proximité immédiate de nos eaux territoriales ou bien encore de secteurs où ont lieu des manœuvres navales ou des recherches militaires faites par les puissances occidentales. Malgré cela, nous ne coulons pas les chalutiers. On peut faire la même remarque à propos des nombreux sous-marins non identifiés qui ont été récemment trouvés rôdant non loin des eaux où se déroulaient des manœuvres

intelligence operations within fifty miles of the coast of the United Kingdom.

61. If I mention these activities, it is only to show that this Council really would have to be in virtually permanent session if the United Kingdom Government were to make an issue out of, and seek to create an international incident over, every separate occasion on which we were overlooked, or overheard, by the Soviet Union.

62. In exercising restraint about Soviet intelligence activities, the United Kingdom Government is greatly influenced by the conviction that nothing but harm can come of attempts to make international incidents out of what are, strictly speaking, legitimate activities in international waters and air space.

63. We also recognize that activities of this kind unfortunately do reflect facts of life in the present international climate. In present conditions, where aircraft and missiles can operate at great ranges, Governments are obliged, as a matter of self-defence, and in the absence of internationally agreed measures, to guard against surprise attack, to keep themselves informed of the capabilities and dispositions of foreign military forces. For this purpose reconnaissance by aircraft and by ships in international air space and waters is commonly employed.

64. However much one may deplore the lack of international confidence which renders such activities necessary, there is nothing legally wrong in using international air space and international waters to gain necessary information of this sort. We in the United Kingdom regard these activities not as the cause of tension but rather as a symptom of the tension which undoubtedly exists.

65. I know that this Council is well aware of the continuing efforts made by Her Majesty's Government in the United Kingdom to do everything within its power to contribute to a lessening of tension. If this is to be achieved, all concerned must co-operate to minimize incidents which inevitably arise from time to time in the present unsettled state of the world. It is for this reason that we are so puzzled by the apparent disposition of the Soviet Union to do precisely the opposite, to distort and magnify the incident which the Council is at present considering. We frankly cannot understand why they should wish to create an international crisis out of this incident.

66. The Prime Minister, Mr. Macmillan, was moved to write a personal letter to Mr. Khrushchev on 19 July to express to him his anxieties about the way in which the world situation was developing and about the apparent new trend in the conduct of Soviet foreign policy. Mr. Macmillan reminded Mr. Khrushchev that he had consistently welcomed and given much weight to assurances of the Soviet Government's desire for peaceful coexistence and "détente" in international

navales britanniques et, cela, dans des circonstances suspectes qui donnent à penser qu'ils effectuent des opérations de renseignement au moyen d'appareils électroniques à moins de 50 milles des côtes du Royaume-Uni.

61. Si je mentionne ces activités, c'est seulement pour montrer que le Conseil siégerait pratiquement en permanence si le Gouvernement du Royaume-Uni décidait de porter la question devant le Conseil ou de chercher à créer un incident international chaque fois que l'Union soviétique surveille ses activités ou écoute ses communications.

62. Si le Gouvernement du Royaume-Uni fait preuve de retenue au sujet des activités de renseignement soviétiques, c'est en grande partie parce qu'il est convaincu qu'il ne peut être que nuisible de chercher à créer des incidents internationaux à propos de ce qui, à strictement parler, constitue une activité légitime dans les eaux internationales et l'espace aérien international.

63. Nous reconnaissions aussi que des activités de cet ordre reflètent malheureusement une situation de fait due au climat international actuel. Dans les circonstances présentes, où les avions et les fusées ont un rayon d'action très étendu, les gouvernements, en l'absence d'un accord international, sont obligés, pour assurer leur légitime défense et se prémunir contre une attaque par surprise, de se tenir au courant des possibilités d'action et des dispositions des forces armées étrangères. A cette fin, on fait couramment appel à la reconnaissance aérienne et navale dans l'espace aérien international et dans les eaux internationales.

64. Si déplorable que soit le manque de confiance internationale qui rend ces activités nécessaires, il n'en reste pas moins qu'il n'y a rien d'ilégal à utiliser l'espace aérien international et les eaux internationales en vue d'obtenir des renseignements de cette nature. Le Royaume-Uni considère ces activités non pas comme la cause de la tension internationale, mais bien plutôt comme le symptôme d'une tension dont l'existence est indiscutable.

65. Le Conseil n'ignore pas que le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni ne cesse de faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à diminuer la tension internationale. Pour que ces efforts soient couronnés de succès, il faut que toutes les parties intéressées coopèrent pour réduire au minimum la portée des incidents qui, dans l'instabilité actuelle du monde, se produisent inévitablement de temps à autre. C'est pourquoi nous trouvons si déconcertant que l'Union soviétique semble disposée à faire exactement l'inverse en dénaturant et en grossissant l'incident dont le Conseil est saisi. Nous ne pouvons franchement comprendre pourquoi elle cherche à créer une crise internationale à propos de cet incident.

66. Le Premier Ministre, M. Macmillan, a été amené à adresser le 19 juillet une lettre personnelle à M. Khrushchev pour lui faire part de son inquiétude à propos de l'évolution des événements dans le monde et de la nouvelle tendance qui semble se manifester dans la politique étrangère soviétique. M. Macmillan rappelait dans cette lettre qu'il avait toujours favorablement accueilli les assurances données par le Gouvernement soviétique de son désir de coexistence

relations. He added, and I here quote from Mr. Macmillan's letter:

"It is, however, my firm opinion that these objectives cannot successfully be pursued without the exercise of patience and restraint. Much of my present anxiety derives from the fact that these elements seem to be absent from recent manifestations of the Soviet Government's policy."

Mr. Macmillan went on to say:

"I simply do not understand what your purpose is today."

67. This must surely be the question which baffles the members of this Council as a whole and, indeed, Governments and peoples throughout the world. The action of the Soviet Government in preventing the summit meeting from taking place, in breaking off disarmament talks at a moment when real progress was in prospect there, in taking up positions in this Council which are better calculated to raise the temperature than to help to cool it down—all these things are disturbing as well as puzzling.

68. These actions, and the language adopted by the representative of the Soviet Union, do not, as I have already said, accord well with the expressed peaceful aims of the Soviet Union. They do not accord with the Soviet Government's own statements about the desirability of letting the dust settle. Nor are they responsive to the terms of the Council's resolution of 27 May 1960 [S/4328], which, as Mr. Kuznetsov himself has reminded us, called upon members to refrain from any action which might increase tensions.

69. In our view, therefore, the allegations made by the Soviet Government in connexion with the flight of the RB-47 on 1 July, and the language in which these allegations and the Soviet draft resolution are couched [S/4406] would have been unfortunate even were they based—I repeat, even were they based—on an accurate rendering of the facts of the case. As it is, it seems clear that the Soviet charge must be rejected by the Security Council, which must regret that the Soviet Government has taken a step calculated to heighten rather than to reduce the fears and anxieties all too prevalent in the world today.

70. There is a very sharp contrast between the terms of this Soviet draft resolution and the proposals made by the United States, now incorporated in the United States draft resolution [S/4409] which Mr. Lodge has just put before us. In these, there are no recriminations, no allegations, no provocations. Instead, the Government of the United States proposes that they and the Government of the Soviet Union should agree peacefully to resolve these differences arising out of the aircraft incident of 1 July on the basis of an impartial investigation into the facts.

71. Given the Soviet action in destroying this aircraft on a legitimate mission over international waters, with the loss of men entailed, this does seem to me a most moderate and reasonable offer and one which I strongly urge the representative of the Soviet Union to accept.

pacifique et de détente internationale et leur avait accordé beaucoup d'importance. Il ajoutait, et je cite ici un passage de la lettre de M. Macmillan:

"J'ai cependant la ferme conviction que seules la patience et la modération peuvent permettre d'atteindre ces buts. L'inquiétude que j'éprouve actuellement est due pour beaucoup au fait que ces éléments semblent être absents des manifestations récentes de la politique du Gouvernement soviétique."

M. Macmillan poursuivait:

"Je ne comprends véritablement pas quel but est aujourd'hui le vôtre."

67. Cette question déroute certainement aussi tous les membres du Conseil ainsi que les gouvernements et les peuples du monde entier. Le Gouvernement soviétique empêche la réunion de la conférence "au sommet", rompt les pourparlers sur le désarmement au moment même où l'on pouvait en espérer un progrès réel, adopte au Conseil de sécurité une attitude plus propre à échauffer les esprits qu'à les apaiser — tout cela est à la fois inquiétant et déconcertant.

68. Ces actes, ainsi que le langage employé par le représentant de l'Union soviétique, sont, comme je l'ai déjà dit, difficiles à concilier avec les buts pacifiques que l'Union soviétique prétend viser. Ils ne sont pas en harmonie avec les déclarations du Gouvernement soviétique lui-même sur l'avantage qu'il y a à laisser s'apaiser les esprits. Ils ne sont pas non plus conformes aux termes de la résolution du Conseil en date du 27 mai 1960 [S/4328] qui, comme M. Kouznetsov lui-même l'a relevé, fait appel à tous les gouvernements Membres pour qu'ils s'abstiennent de tout acte qui pourrait accroître les tensions.

69. A notre avis, par conséquent, les allégations du Gouvernement soviétique à propos du vol du RB-47, ainsi que les termes employés dans ces allégations et dans le projet de résolution soviétique [S/4406], auraient été regrettables même si ces allégations avaient été fondées — je répète, même si elles avaient été fondées — sur un compte rendu exact des faits. Tel n'étant pas le cas, il semble évident que le Conseil de sécurité doit rejeter les accusations soviétiques et exprimer son regret que le Gouvernement soviétique ait agi en vue d'accroître et non pas de diminuer les craintes et l'anxiété qui ne sont que trop répandues dans le monde d'aujourd'hui.

70. Il y a un contraste très marqué entre les termes de ce projet de résolution soviétique et les propositions des Etats-Unis qui figurent maintenant dans le projet de résolution [S/4409] dont M. Lodge vient de nous donner lecture. Ce projet de résolution ne contient ni récriminations, ni allégations, ni provocations. Au contraire, il tend à ce que le Gouvernement des Etats-Unis et le Gouvernement de l'Union soviétique se mettent d'accord pour résoudre de façon pacifique le différend soulevé par l'incident du 1er juillet au moyen d'une enquête impartiale sur les circonstances de cet incident.

71. Si l'on considère que l'Union soviétique a détruit cet appareil alors qu'il accomplissait une mission légitime au-dessus des eaux internationales, et a provoqué ainsi la perte de vies humaines, cette offre me semble des plus modérées et des plus raisonnables et j'engage vivement le représentant de l'Union soviétique à l'accepter.

72. As members of the Council will have understood from what I said, the United Kingdom Government is genuinely baffled by the attitude recently displayed by the Soviet Union in world affairs. A policy using threatening language and attempting to turn an incident into an international crisis strikes us as entirely inconsistent with a policy of "détente". It is also inconsistent with the need in the modern world to proceed to the settlement of international incidents and disputes not by agitation and threats but by the peaceful methods of discussion and conciliation.

73. Mr. BERARD (France) (translated from French): The Government of the Union of Soviet Socialist Republics has requested that the Security Council be urgently convened to examine the question of "New aggressive acts by the Air Force of the United States of America against the Soviet Union, creating a threat to universal peace".

74. A few days ago the Soviet delegation was asking for a meeting of the Security Council to examine alleged aggression by Belgium against the Congo. A few days later the Soviet delegation was again denouncing allegedly aggressive acts by the United States, this time against the revolutionary Government of Cuba.

75. How many aggressions can there be, one might wonder, and what dark designs does the Western world entertain, at any rate if the Soviet Union is to be believed. The words "aggression", "aggressive" and "aggressor" occurred no less than thirty-eight times in the statement of Mr. Kuznetsov, the Soviet Deputy Minister for Foreign Affairs on 22 July [880th meeting]. Yet did he not himself say that incessant repetition of a single word does not make it true?

76. These alleged acts of aggression appear to obsess the Soviet Union to an extent that is surprising in so great a military power. Is the Soviet Union really so afraid of aggression by the Western powers or is it not rather seeking to seize the most varied pretexts to arraign the Western countries—and more particularly the United States of America—before world opinion, using the Security Council as a forum.

77. I observe also that in his statement of 22 July the Soviet representative did not hesitate to revert to the question of Cuba, although it had no direct bearing on his subject. What is more, he did so in terms which I cannot accept since he asserted that the consideration of Cuba's complaint by the Security Council had shown that the United States intended to use every means to strangle the young republic and to bring the people of Cuba to their knees. That is not, I believe, the conclusion reached by the Council or the sense of the resolution it adopted.

78. By its accusations and denunciations, in support of which, as we shall see, no acceptable evidence is produced, and by the threats which accompany them, is not the Soviet Union helping to create a state of distrust and tension which is unfavourable to the maintenance of peace, of which the Soviet Government so vehemently claims to be the champion? The Soviet Deputy Foreign Minister has called the Western NATO countries an aggressive bloc. Since my country is a

72. Il ressort de ce que j'ai dit que le Gouvernement du Royaume-Uni est sincèrement dérouté par l'attitude récemment adoptée par l'Union soviétique dans les affaires mondiales. La politique qui consiste à employer un langage menaçant et à tenter de transformer un incident en une crise internationale nous paraît absolument incompatible avec une politique de détente. Elle est également incompatible avec la nécessité, dans notre monde moderne, de procéder au règlement des incidents et des différends internationaux non par l'agitation et la menace, mais par des méthodes pacifiques de discussion et de conciliation.

73. M. BERARD (France): Le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a demandé que le Conseil de sécurité "se réunisse d'urgence pour examiner la question des nouveaux actes agressifs de l'aviation militaire des Etats-Unis d'Amérique contre l'Union soviétique, qui constituent une menace pour la paix universelle".

74. Il y a quelques jours, la délégation soviétique demandait la réunion du Conseil de sécurité pour examiner la prétendue agression de la Belgique contre le Congo. Quelques jours plus tard, c'étaient les Etats-Unis dont la délégation soviétique dénonçait les actes dits agressifs, cette fois contre le Gouvernement révolutionnaire de Cuba.

75. Que d'agressions, ne peut-on manquer de s'écrier, et quels noirs desseins le monde occidental ne nourrit-il pas, à en croire du moins l'Union soviétique. Les mots "agression", "agressif", "agresseur" ne sont pas revenus moins de 38 fois dans la bouche du Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Kouznetsov, durant son exposé le 22 juillet [880ème séance]. Ne nous avait-il pas pourtant déclaré lui-même que la répétition inlassable d'un même mot ne suffit pas à en faire une vérité?

76. De ces prétendus actes agressifs, l'Union soviétique manifeste une véritable hantise, qui correspond bien peu à la grande puissance militaire dont elle se prévaut. Redoute-t-elle vraiment à ce point une agression des puissances occidentales, ou ne cherche-t-elle pas bien plutôt à saisir les prétextes les plus divers pour mettre en accusation devant l'opinion mondiale, et en se servant du Conseil de sécurité, les pays occidentaux — et plus particulièrement les Etats-Unis d'Amérique?

77. Je constate aussi que, sans lien direct avec son sujet, le représentant de l'Union soviétique n'a pas hésité à revenir, dans son exposé du 22 juillet, sur l'affaire de Cuba. Il l'a d'ailleurs fait en des termes auxquels je ne puis souscrire puisque, d'après lui, l'examen de la plainte de Cuba par le Conseil aurait révélé que les Américains avaient l'intention d'étouffer par tous les moyens, y compris l'intervention militaire, cette jeune république et de mettre le peuple cubain à genoux. Or, ce ne sont pas, me semble-t-il, les conclusions qu'a adoptées le Conseil, ni le sens de la résolution qu'il a votée.

78. Par ses accusations, par ses dénonciations qui, nous le verrons, ne reposent pas sur des preuves suffisantes, par les menaces dont elle les accompagne, l'Union soviétique ne contribue-t-elle pas à créer un état de méfiance et de tension, qui est contraire au maintien de la paix dont son gouvernement se proclame si hautement le défenseur? Le Vice-Ministre soviétique a traité de bloc agressif les pays occidentaux réunis au sein de l'OTAN. Puisque mon pays en fait

member of NATO I should like to ask the representative of the Soviet Union whether, having regard to the relative sizes of the huge forces maintained by the Soviet Union and the much smaller forces of the States of Western Europe, he can seriously claim that NATO is aggressive. The purposes of the Western European countries were and are purely defensive, in face of the increasing accusations and threats made by the Soviet Union, the subversion it encourages within our borders and the presence of Soviet troops in the very heart of Europe, 200 kilometres as the crow flies from the frontiers of France.

79. Mr. Kuznetsov asserts that the American RB-47 aircraft was shot down in Soviet territorial waters because it had violated Soviet air space and that the intrusion constituted a clear case of aggression as defined in international law.

80. I shall deal in the second part of my statement with the question whether or not any violation of Soviet air space occurred. But I would point out before going further that there is no international definition of aggression and that in recent years various committees have made fruitless attempts to draft one. Even if we accepted the Soviet Union draft definition of 3 October 1957^{2/} as a criterion the flight of the RB-47, if it flew over Soviet territorial waters—which has yet to be proved—could not be regarded as an act of aggression and recourse to force.

81. The Soviet representative has boasted of the great patience and moderation shown by his Government in merely shooting down the RB-47 aircraft and not bringing the Soviet air force and rockets into action. It would have been an act of unbelievable folly to have done so. We have too much faith in the Soviet Government's intelligence, cool judgement and sense of international responsibility to believe that it could for a single moment have considered taking such counter-action to deal with an incident of this kind. Its action in shooting down the RB-47 was in itself disproportionate to the gravity of the offence which would have been committed if the aircraft were proved to have violated Soviet air space. I regret the resultant loss of human lives, for which the Soviet authorities are responsible. My regret is the greater because the widow of Captain Palm, who was killed in the incident, was French by birth. Although she has become an American citizen by her marriage, we still feel for her as a fellow citizen, especially at this time of trial and tribulation. The French delegation wishes to assure Mrs. Palm and her children of its sincerest sympathy.

82. The Government of the Union of Soviet Socialist Republics requested that the Security Council should be urgently convened to examine the question of these "new aggressive acts by the Air Force of the United States". It has repeated and specifically stated that the question required immediate examination. If that was the case, it is surprising that it waited thirteen days, until 13 July, before bringing the incident which oc-

partie, qu'il me soit permis de demander au représentant de l'Union soviétique si, en considérant le rapport entre les forces gigantesques qu'entretient l'Union soviétique et celles, combien plus modestes, des Etats d'Europe occidentale, il peut sérieusement tenir pour agressif le groupement qu'ont formé ces derniers. Les préoccupations auxquelles ils ont obéi étaient et restent purement défensives en face des accusations et des menaces constantes formulées par l'Union soviétique, de la subversion qu'elle encourage chez eux, et de la présence des troupes russes en plein cœur de l'Europe, à 200 kilomètres à vol d'oiseau des frontières françaises.

79. M. Kouznetsov affirme que l'avion américain RB-47 a été abattu dans les eaux territoriales soviétiques pour avoir violé l'espace aérien de l'Union soviétique, et que cette intrusion constituait une agression caractérisée suivant la définition de ce mot en droit international.

80. Je réserve pour la seconde partie de mon exposé la question de savoir s'il y a eu ou non violation de l'espace aérien soviétique. Mais qu'il me soit permis de rappeler dès maintenant qu'il n'existe pas de définition internationale de l'agression et que, au cours des années dernières, diverses commissions ont cherché en vain à l'établir. Même en prenant comme élément de jugement le projet de définition présenté par l'Union soviétique le 3 octobre 1957^{2/}, il ne serait pas possible d'admettre que le vol du RB-47, si celui-ci avait pénétré au-dessus des eaux territoriales soviétiques — ce qui reste à démontrer — soit un acte d'agression et constitue un recours à la force.

81. Le représentant de l'Union soviétique a vanté la grande patience et la grande modération dont aurait fait montre son gouvernement en se contentant d'abattre l'avion RB-47 et en ne mettant pas en action l'aviation et les fusées soviétiques. Il n'en est plus manqué qu'il le fit! Nous croyons trop à l'intelligence, au sang-froid du Gouvernement soviétique et à son sens des responsabilités internationales pour estimer qu'il ait pu penser un seul instant, en face d'un pareil incident, à recourir à une telle riposte. En faisant abattre le RB-47, il a déjà pris une mesure qui dépasse de beaucoup la gravité du délit qu'aurait commis cet avion s'il était prouvé qu'il avait violé l'espace aérien soviétique. Je regrette la responsabilité des pertes de vies humaines qu'ont assumée, à cet égard, les autorités soviétiques. Je la regrette d'autant plus que la veuve du capitaine Palm, tué dans cet incident, était française de naissance. Si, par son mariage, elle a acquis la nationalité américaine, elle n'en reste pas moins sentimentalement pour nous une compatriote, surtout à l'heure de l'épreuve et du chagrin. La délégation française tient à assurer Mme Palm et ses enfants de sa sympathie la plus sincère.

82. Le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a demandé que le Conseil de sécurité se réunisse d'urgence pour examiner la question de ces "nouveaux actes agressifs" commis par les forces aériennes des Etats-Unis. Il a répété et spécifié que cette question exigeait "un examen immédiat". Si tel était le cas, comment ne pas s'étonner qu'il ait attendu 13 jours pour soumettre au

^{2/} Document A/C.6/L.399 (mimeographed); the text of this document is the same as that of document A/AC.77/L.4; see Official Records of the General Assembly, Twelfth Session, Supplement No. 16, annex II, section 1.

^{2/} Document A/C.6/L.399 (miméographié); le texte de ce document est identique à celui du document A/AC.77/L.4; voir Documents officiels de l'Assemblée générale, douzième session, Supplément No 16, annexe II, sect. 1.

curred on 1 July to the attention of the Security Council.

83. It would seem therefore that the question was not in fact of such urgency; nor does it at the present stage appear to be one which falls within the competence of this Council. The incident should have been settled, as is customary in such cases, by negotiation between the two parties. The Charter itself lays down, in Article 33, paragraph 1, that "The parties to any dispute, the continuance of which is likely to endanger the maintenance of international peace and security, shall, first of all, seek a solution by negotiation, enquiry, mediation, conciliation, arbitration, judicial settlement, resort to regional agencies or arrangements, or other peaceful means of their own choice."

84. None of these means has been employed by the Soviet Government. After ten days of silence, it brought these charges against the Government of the United States and without making any attempt at negotiation, enquiry, conciliation, arbitration or judicial settlement, appealed to the Security Council.

85. It is the Council's function to ensure that peace is maintained. It is not proper that certain of its members should use the highest organs of the United Nations for purposes for which they were not intended, in particular to maintain an atmosphere of tension.

86. In his statement the Soviet Deputy Minister for Foreign Affairs explained that the RB-47, an American six-engined reconnaissance bomber, violated the State frontier of the USSR in the Barents Sea north of Cape Svyatoy Nos near the Kola Peninsula on 1 July 1960, that it refused to comply with the instructions of a Soviet fighter and that it was consequently shot down by the fighter in USSR territorial waters. The United States representative, for his part, has explained the flight plan of the RB-47 in detail and has described the manoeuvre employed by the Soviet fighter, which flew in from the north, that is from the open sea, to force the RB-47 to enter USSR air space, how the RB-47 broke away, and how it disappeared 320 kilometres from the place where the Soviet Government reported that it had come down.

87. In denouncing what he described as this further aggression, this further provocation by the United States of America, the Deputy Minister for Foreign Affairs of the USSR said that after the incident no one could be in any doubt concerning the real purpose of the solemn assurance given by the President of the United States concerning the order he supposedly gave that overflights of Soviet territory by United States aircraft should cease.

88. I reject that interpretation. Indeed the assurance given by the President of the United States is one of the facts which particularly lead me to doubt that there has been a further violation of Soviet frontiers by an American aircraft. The word of the President of the United States is not only that of a Head of State; it is also that of a great soldier whose sense of honour is known to each of us. Can anyone believe that he would have given this undertaking voluntarily unless he was determined to abide by it and also was in a position to ensure that it would be respected?

Conseil, le 13 juillet, un incident qui remontait au 1er juillet?

83. S'il apparaît ainsi que l'affaire ne présentait pas pareille urgence, il ne semble pas non plus qu'au stade actuel elle fût du ressort de ce conseil. L'incident dont il s'agit aurait dû être réglé, comme il est d'usage en pareil cas, dans le cadre des relations bilatérales. La Charte affirme elle-même, au paragraphe 1 de l'Article 33, que "les parties à tout différend dont la prolongation est susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales doivent en rechercher la solution avant tout par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes ou accords régionaux, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix".

84. Aucun de ces moyens n'a été utilisé par le Gouvernement soviétique. Après 10 jours de silence, il a lancé contre le Gouvernement des Etats-Unis les accusations que l'on sait et, sans se prêter à aucune tentative de négociation, d'enquête, de conciliation, d'arbitrage ou de règlement judiciaire, il a fait appel au Conseil de sécurité.

85. Le rôle du Conseil est d'assurer le maintien de la paix. Il ne faudrait pas que certains de ses membres utilisent les plus hautes instances des Nations Unies à des fins auxquelles elles ne sont pas destinées, surtout en vue d'entretenir un climat de tension.

86. Dans son exposé, le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique nous a expliqué que, le 1er juillet 1960, le RB-47, bombardier américain de reconnaissance à six moteurs, avait violé la frontière d'Etat de l'Union soviétique dans la mer de Barents, au nord du cap Sviatoy Nos, près de la péninsule de Kola, avait refusé d'obtempérer aux injonctions d'un avion de chasse soviétique et avait en conséquence été abattu par celui-ci dans les eaux territoriales de l'Union soviétique. De son côté, le représentant des Etats-Unis nous a retracé de manière précise le plan de vol du RB-47, nous a raconté la manœuvre à laquelle il avait été soumis de la part de l'avion de chasse soviétique venant du nord, c'est-à-dire de la haute mer, pour le forcer à entrer dans l'espace aérien de l'Union soviétique, comment il s'était dégagé et comment il avait disparu à 320 kilomètres du lieu indiqué par le Gouvernement soviétique comme ayant été celui de sa chute.

87. En dénonçant ce qu'il a appelé cette nouvelle agression, cette nouvelle provocation des Etats-Unis d'Amérique, le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique a indiqué qu'après cela personne ne pouvait encore douter des buts véritables de l'assurance solennelle fournie par le Président des Etats-Unis concernant l'ordre qu'il est censé avoir donné de mettre fin au survol du territoire soviétique par des avions américains.

88. Contrairement à cette interprétation, l'assurance fournie par le Président des Etats-Unis est un des faits qui m'amènent particulièrement à douter qu'il y ait eu nouvelle violation par un avion américain des frontières soviétiques. La parole du Président des Etats-Unis n'est pas seulement celle d'un chef d'Etat, elle est aussi celle d'un grand soldat dont nous connaissons tous le sentiment de l'honneur. Qui pourrait penser qu'il aurait spontanément pris pareil engagement non seulement s'il n'était pas fermement décidé à s'y conformer, mais en outre s'il ne disposait pas

89. I listened very carefully to the Soviet representative's explanations. I have read and reread the verbatim record. I have tried to understand them properly in the light of the maps which I had available and I must say that I have not found them convincing.

90. If the Soviet authorities were so anxious to establish a further violation of the frontiers of the USSR, why did they shoot down this aircraft over territorial waters where no trace would remain? Why did they not wait until the aircraft was over land, where an investigation would have been possible? In his account of the U-2 incident, the Soviet representative told us [857th meeting] that his Government had been anxious to have clear proof of the responsibility of the United States aircraft and had allowed it to penetrate over 1,000 kilometres into Soviet territory, to the heart of Russia, over the town of Sverdlovsk, before shooting it down. Why did the Soviet authorities follow a different course in the case of the RB-47? Even if their account of the fact is correct, was there any real urgency about shooting the aircraft down? At the speed of 900 kilometres an hour mentioned by Mr. Kuznetsov it would take only one and a half minutes to cross territorial waters. If I have understood correctly, the Soviet pilot was able to determine accurately the precise instant at which Soviet territory was violated, signal his instructions to the RB-47 and shoot it down, all within a space of less than ninety seconds. Was it possible or necessary to act so quickly? Would the evidence not have been vastly more convincing if the Soviet pilot had waited a few minutes longer? In this connexion, it is worth noting that according to the Soviet Deputy Minister's statement, the American aircraft apparently made no attempt to get away and fly out to sea, which would have explained, although it would certainly not have justified, its pursuer's haste. But Mr. Kuznetsov has categorically stated that the aircraft, despite the instructions of the Soviet fighter, continued on its course towards Archangel. Why was it not allowed to commit a flagrant violation of Soviet territory over the Kola peninsula or over the mainland? This argument applies even if the aircraft did not fly straight into Soviet territorial waters but crossed them obliquely, following the line of the coast.

91. The Soviet representative's explanations leave us in very considerable doubt. That doubt can only be removed by establishing the facts with certainty and there is only one way of doing so, to obtain statements from the members of the crew held by the Soviet Government and to do so in conditions which ensure that they will speak freely and that the other party will not be able to challenge their statements. Why does the Soviet Government refuse to do this and merely give us its version of the statements made by Lieutenants McKone and Olmstead? Why has it merely informed us of their account of their flight instructions instead of producing a statement on the incident itself, made by the surviving airmen in the presence of United States representatives, so that it cannot be questioned by the United States Government or by United States public

des moyens nécessaires pour s'assurer que l'engagement pris par lui serait respecté?

89. J'ai écouté avec beaucoup d'attention les affirmations et les explications avancées par le représentant de l'Union soviétique. J'en ai lu et relu le sténogramme. J'ai cherché à bien les comprendre à la lumière des cartes dont je disposais. Qu'il me soit permis de dire qu'elles ne m'ont pas paru convaincantes.

90. Si les autorités soviétiques attachaient une telle importance à établir une nouvelle violation des frontières de l'Union soviétique, pourquoi avoir abattu cet appareil au-dessus des eaux territoriales où aucune trace ne pouvait être conservée? Pourquoi n'avoir pas attendu qu'il se fût engagé au-dessus de la terre ferme, où des constatations eussent été possibles? En relatant l'incident de l'U-2, le représentant de l'Union soviétique nous avait indiqué [857ème séance] que son gouvernement avait tenu à prouver clairement la responsabilité de l'avion américain, qu'il l'avait laissé s'engager à plus d'un millier de kilomètres en territoire soviétique, et que c'est seulement lorsqu'il avait été au cœur de la Russie, au-dessus de la ville de Sverdlovsk, qu'il l'avait fait abattre. Pourquoi les autorités soviétiques en ont-elles usé différemment avec le RB-47? Même si l'on admettait leur thèse, y avait-il véritablement urgence à abattre cet avion? A la vitesse de 900 kilomètres à l'heure que nous a indiquée M. Kouznetsov, la traversée des eaux territoriales ne dure que 1 minute 30 secondes. Si je comprends bien, l'aviateur soviétique a pu déterminer avec précision l'instant exact de la violation du territoire, faire des injonctions au RB-47 et l'abattre. Et tout cela a dû nécessairement se produire en moins d'une minute et demie? Était-il possible, était-il nécessaire de choisir ce court instant? N'eût-il pas été infiniment plus probant d'attendre quelques minutes de plus? D'autant que, suivant l'exposé du Vice-Ministre soviétique, l'appareil américain n'aurait nullement cherché à s'esquiver et à regagner la haute mer, ce qui aurait pu, je ne dirai certainement pas justifier, mais expliquer la hâte de son poursuivant. Mais M. Kouznetsov nous a formellement indiqué que l'appareil, malgré les semences de l'avion de chasse soviétique, poursuivait sa route vers Arkhangelsk. Pourquoi alors ne pas l'avoir laissé commettre une violation flagrante du territoire soviétique, soit dans la péninsule de Kola, soit sur la terre ferme? Et ce raisonnement vaut aussi bien si l'avion avait abordé non pas perpendiculairement, mais diagonalement les eaux territoriales soviétiques et les avait en quelque sorte suivies.

91. Les explications données par le représentant de l'Union soviétique laissent un grand doute dans notre esprit. Ce doute, on ne pourra le dissiper qu'en établissant de manière certaine les faits. Il n'y a pour cela qu'un moyen, c'est de faire parler les membres de l'équipage détenus par le Gouvernement soviétique, et de le faire dans des conditions qui garantissent qu'ils s'exprimeront en toute liberté et que leurs déclarations ne pourront pas être contestées par l'autre partie. Pourquoi le Gouvernement soviétique s'y refuse-t-il et se contente-t-il de nous donner sa version des déclarations des lieutenants McKone et Olmstead? Pourquoi ne nous avoir rapporté de leurs dires que ce qui concernait leurs instructions de vol et non leur récit de la manière dont s'est produit l'incident, leur récit établi en présence de représentants américains, de

opinion? Why is the Soviet Government holding the two airmen "incommunicado"? The action taken against them is wholly unjustified and moreover raises doubts regarding the statements made to us.

92. The account we have heard from the Soviet representative thus leaves many questions unanswered. It does not contain the conclusive evidence which alone could justify the grave charges brought by his Government against the Government of the United States. In reply the Council has heard a categorial repudiation by Mr. Lodge, whose account of events differs radically from that given by the Soviet representative and is an indictment of the Soviet Government. In the face of such conflicting evidence and uncertainty, how could the Security Council condemn the Government of the United States before the facts have been established beyond a doubt? The first step must be to ascertain the facts and there is only one way of doing so, by conducting an investigation by agreement between the parties and by interrogating the two survivors in completely acceptable conditions. Until the Soviet Government has proved its case to the hilt and has refuted the United States representative's submissions, we shall not be able to recognize that it was justified in shooting the RB-47 down, or that it has the right to detain the survivors of this disastrous incident for which it has assumed responsibility. It is incumbent on the Soviet Government to defend itself against the American accusations, just as much as it is for the United States Government to defend itself against the Soviet allegations. For that reason my delegation cannot vote for any draft resolution asking us to condemn the United States authorities without proof. For that reason, also, in its desire to see the whole question cleared up, my delegation welcomes the United States proposal, which calls specifically for a joint inquiry, and asks that the detained airmen should be released so that they can testify and thus contribute conclusively to the establishment of the truth.

93. The PRESIDENT (translated from Spanish): The Council will resume consideration of this item tomorrow at 10.30 a.m.

The meeting rose at 1 p.m.

Annex a/

CHARTS SUBMITTED TO THE SECURITY COUNCIL BY THE REPRESENTATIVE OF THE UNITED STATES OF AMERICA IN THE COURSE OF HIS STATEMENT AT THE PRESENT MEETING

Chart No. 1. Planned route of the RB-47 aircraft.

Chart No. 2. Detailed flight path (planned and actual) of the RB-47 aircraft, 1 July 1960.

(See maps at end of fascicle)

a/ This annex was circulated under the symbol S/PV.881/Add.1.

manière qu'il ne puisse pas être mis en question par le Gouvernement et l'opinion des Etats-Unis? Pourquoi le Gouvernement soviétique garde-t-il au secret ces deux aviateurs? La mesure prise à leur endroit ne comporte aucune justification. Bien plus, elle suscite des doutes quant aux affirmations qui nous ont été faites.

92. Le récit que nous avons entendu du représentant de l'Union soviétique laisse donc subsister de nombreux points d'interrogation. Il ne contient pas les preuves convaincantes qui seules pourraient légitimer les graves accusations portées par son gouvernement contre le Gouvernement des Etats-Unis. Il se heurte à une réfutation catégorique présentée par M. Lodge, à une thèse radicalement différente que celui-ci a donnée des événements, thèse qui incrimine le Gouvernement soviétique. Comment, devant pareille opposition et dans pareille incertitude, le Conseil de sécurité pourrait-il, avant que les faits n'aient été indiscutablement établis, condamner le Gouvernement des Etats-Unis? Il faut d'abord que toute la lumière soit faite. Elle ne peut l'être que par une enquête menée d'un commun accord par les deux parties. Elle ne peut l'être que par un interrogatoire des deux survivants dans des conditions pleinement satisfaisantes. Tant que le Gouvernement soviétique n'aura pas démontré de manière éclatante son bon droit, tant qu'il n'aura pas réfuté la thèse exposée par le représentant des Etats-Unis, nous ne pourrons pas reconnaître qu'en faisant abattre le RB-47 il a agi d'une manière justifiée, ni qu'il a le droit de retenir les survivants de cette catastrophe dont il a assumé la responsabilité. C'est à lui de se défendre contre les accusations américaines, tout autant qu'au Gouvernement des Etats-Unis de se défendre contre ses allégations. C'est pourquoi ma délégation ne peut voter en faveur d'un projet de résolution nous demandant de condamner sans preuves les autorités américaines. C'est pourquoi également, dans son désir de voir se faire toute la lumière, ma délégation accueille avec faveur le projet de résolution présenté par les Etats-Unis qui demande précisément une enquête commune et la libération des aviateurs détenus qui leur permettra de faire un récit vérifique et de contribuer ainsi de manière décisive à l'établissement de la vérité.

93. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Le Conseil reprendra l'examen de cette question demain à 10 h 30.

La séance est levée à 13 heures.

Annexe a/

CARTES PRÉSENTÉES AU CONSEIL DE SECURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU COURS DE SON INTERVENTION A LA PRÉSENTE SEANCE

Carte No 1. Itinéraire prévu pour l'avion RB-47.

Carte No 2. Parcours détaillé (prévu et effectif) de l'avion RB-47, le 1er juillet 1960.

(Voir cartes à la fin du fascicule)

a/ La présente annexe a paru sous la cote S/PV.881/Add.1.

PLANNED ROUTE OF THE RB-47 AIRCRAFT

ITINERAIRE PREVU POUR L'AVION RB-47



CHART No. I **CARTE N° I**



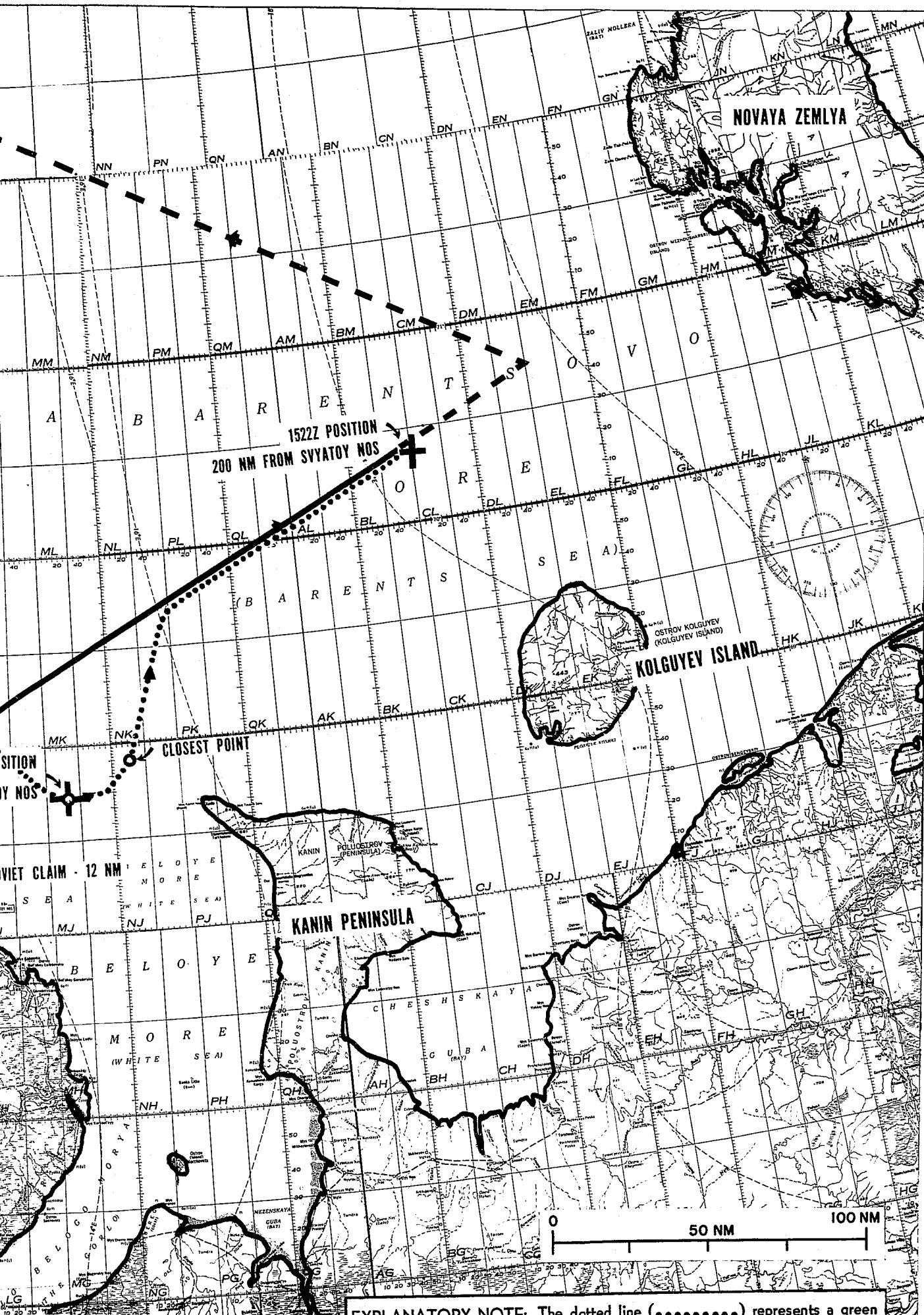
DETAILED FLIGHT PATH (PLANNED AND ACTUAL) OF THE RB-47 AIRCRAFT, 1 JULY 1960

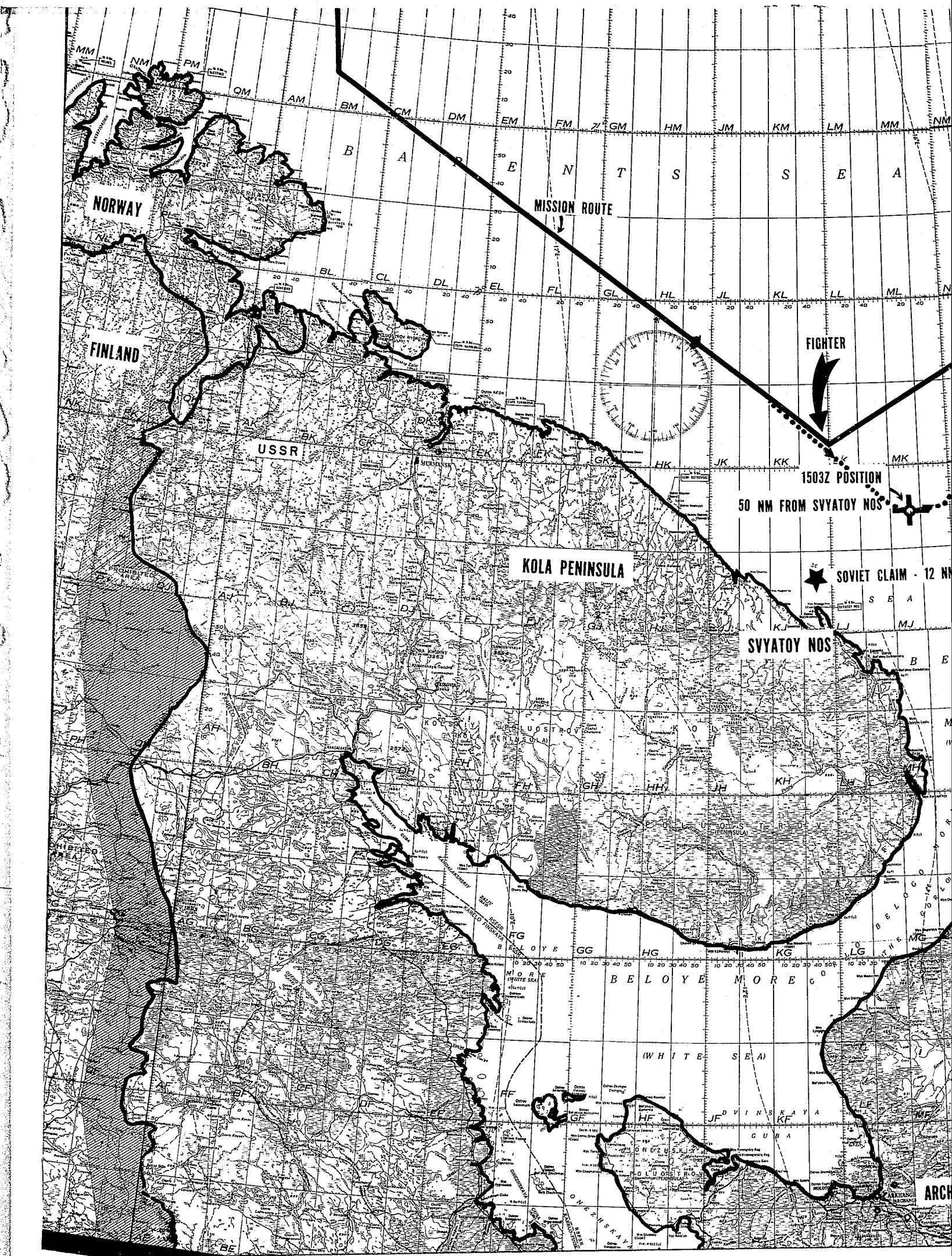
PARCOURS DETAILLE (PREVU ET EFFE

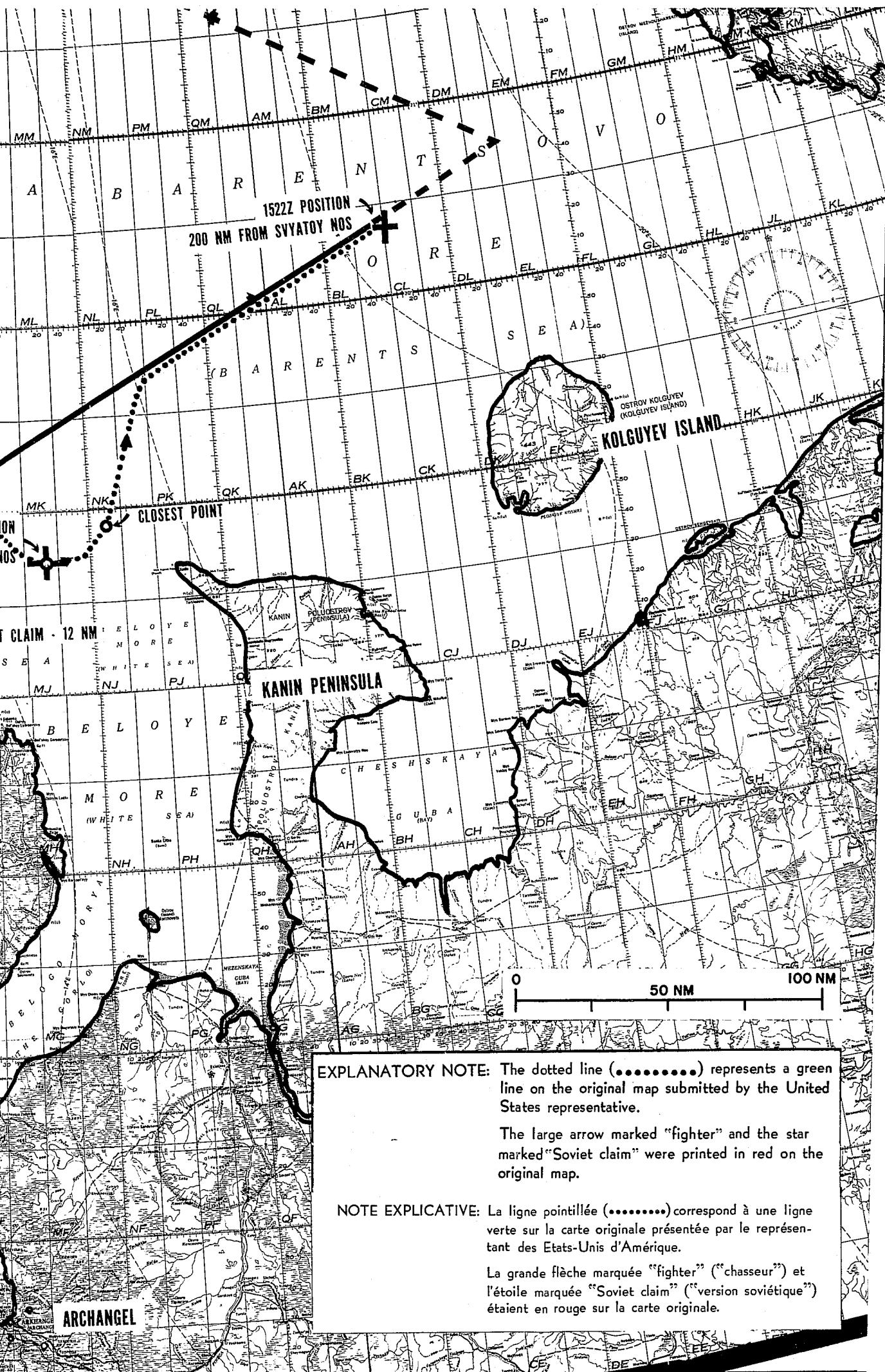


PREVU ET EFFECTIF) DE L'AVION RB-47, LE 1^{er} JUILLET 1960

CHART No. 2 CARTE N° 2







SALES AGENTS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA-ARGENTINE

Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500,
Buenos Aires.

AUSTRALIA-AUSTRALIE

Melbourne University Press, 369/71 Lonsdale Street, Melbourne C.1.

AUSTRIA-AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, Wien, 1.
B. Wüllerstorff, Markus Sittikusstrasse 10,
Salzburg.

BELGIUM-BELGIQUE

Agence et Messageries de la Presse,
S.A., 14-22, rue du Persil, Bruxelles.

BOLIVIA-BOLIVIE

Libreria Selecciones, Casilla 972, La Paz.

BRAZIL-BRESIL

Livraria Agir, Rua Mexico 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro.

BURMA-BIRMANIE

Curator, Govt. Book Depot, Rangoon.

CAMBODIA-CAMBODGE

Entreprise khmère de librairie, Phnom-Penh.

CANADA

The Queen's Printer, Ottawa, Ontario.

CEYLON-CEYLAN

Lake House Bookshop, Assoc. Newspapers of Ceylon, P.O. Box 244, Colombo.

CHILE-CHILI

Editorial del Pacifico, Ahumada 57,
Santiago.

CHINA-CHINE

The World Book Co., Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, Taipéh, Taiwan.
The Commercial Press, Ltd., 211 Honan Rd., Shanghai.

COLOMBIA-COLOMBIE

Libreria Buchholz, Bogotá.

Libreria América, Medellin.

Libreria Nacional, Ltda., Barranquilla.

COSTA RICA

Imprenta y Librería Trejos, Apartado 1313, San José.

CUBA

La Casa Belga, O'Reilly 455, La Habana.

CZECHOSLOVAKIA-TCHECOSLOVAQUIE

Československý Spisovatel, Národní Třída 9, Praha 1.

DENMARK-DANEKAR

Einar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København, K.

DOMINICAN REPUBLIC-

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Libreria Dominicana, Mercedes 49, Ciudad Trujillo.

ECUADOR-EQUATEUR

Libreria Científica, Guayaquil & Quito.

EL SALVADOR-SALVADOR

Manuel Navas y Cia., 1a. Avenida sur 37, San Salvador.

ETHIOPIA-ETHIOPIE

International Press Agency, P.O. Box 120, Addis Ababa.

FINLAND-FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.

FRANCE

Editions A. Pédone, 13, rue Soufflot, Paris (Ve).

GERMANY-ALLEMAGNE

R. Eisenschmidt, Schwanthaler Strasse 59, Frankfurt/Main.

Elwert & Meurer, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.

Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.

W. E. Saarbach, Gertrudenstrasse 30, Köln (1).

GHANA

University Bookshop, University College of Ghana, P.O. Box Legon.

GREECE-GRECE

Kauffmann Bookshop, 28 Stadion Street, Athènes.

GUATEMALA

Sociedad Económico-Financiera, 6a Av. 14-33, Guatemala City.

HAITI

Librairie "A la Caravelle", Boîte postale 111-B, Port-au-Prince.

HONDURAS

Libreria Panamericana, Tegucigalpa.

HONG KONG-HONG-KONG

The Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.

ICELAND-ISLANDE

Kaoverzun Sigfusar Eymundssonar H. F., Austurstræti 18, Reykjavik.

INDIA-INDE

Orient Longmans, Calcutta, Bombay, Madras, New Delhi & Hyderabad.

Oxford Book & Stationery Co., New Delhi & Calcutta.

P. Varadachary & Co., Madras.

INDONESIA-INDONESIE

Pembangunan, Ltd., Gunung Sahari 84, Djakarta.

IRAN

"Guity", 482 Ferdowsi Avenue, Teheran.

IRAQ-IRAK

Mackenzie's Bookshop, Baghdad.

IRELAND-IRLANDE

Stationery Office, Dublin.

ISRAEL

Blumstein's Bookstores, 35 Allenby Rd. and 48 Nachlat Benjamin St., Tel Aviv.

ITALY-ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni, Via Gino Cappponi 26, Firenze, & Via D. A. Azuni 15/A, Roma.

JAPAN-JAPON

Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, Tokyo.

JORDAN-JORDANIE

Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Box 66, Amman.

KOREA-COREE

Eul-Yoo Publishing Co., Ltd., 5, 2-KA, Chongno, Seoul.

LEBANON-LIBAN

Khayat's College Book Cooperative 92-94, rue Bliss, Beirut.

LIBERIA

J. Momolu Kamara, Monrovia.

LUXEMBOURG

Librairie J. Schummer, Luxembourg.

MEXICO-MEXIQUE

Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, México, D.F.

MOROCCO-MAROC

Bureau d'études et de participations industrielles, 8, rue Michaux-Bellaire, Rabat.

NETHERLANDS-PAYS-BAS

N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.

NEW ZEALAND-NOUVELLE-ZELANDE

United Nations Association of New Zealand, C.P.O. 1011, Wellington.

NORWAY-NORVEGE

Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, Oslo.

PAKISTAN

The Pakistan Co-operative Book Society, Dacca, East Pakistan.

Publishers United, Ltd., Lahore.

Thomas & Thomas, Karachi, 3.

PANAMA

José Menéndez, Apartado 2052, Av. 8A, sur 21-58, Panamá.

PARAGUAY

Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Calle Pte. Franco No. 39-43, Asunción.

PERU-PEROU

Librería Internacional del Perú, S.A., Lima.

PHILIPPINES

Alemar's Book Store, 769 Rizal Avenue, Manila.

PORTUGAL

Livraria Rodrigues, 186 Rua Aurea, Lisboa.

SINGAPORE-SINGAPOUR

The City Book Store, Ltd., Collyer Quay.

SPAIN-ESPAGNE

Librería Bosch, 11 Ronda Universidad, Barcelona.

Librería Mundi-Prensa, Castello 37, Madrid.

SWEDEN-SUEDE

C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-B, Fredsgatan 2, Stockholm.

SWITZERLAND-SUISSE

Librairie Payot, S.A., Lausanne, Genève. Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zürich 1.

THAILAND-THAILANDE

Pramuan Mit, Ltd., 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.

TURKEY-TURQUIE

Librairie Hachette, 469 İstiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

UNION OF SOUTH AFRICA-

UNION SUD-AFRICAINE

Van Schaik's Bookstore (Pty.), Ltd., Box 724, Pretoria.

UNION OF SOVIET SOCIALIST

REPUBLICS-UNION DES REPUBLIQUES

SOCIALISTES SOVIETIQUES

Mezhdunarodnaya Knyiga, Smolenskaya Ploschad, Moskva.

UNITED ARAB REPUBLIC-

REPUBLIQUE ARABE UNIE

Librairie "La Renaissance d'Egypte", 9 Sh. Adly Pasha, Cairo.

UNITED KINGDOM-ROYAUME-UNI

H. M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E.1.

UNITED STATES OF AMERICA-

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

International Documents Service, Columbia University Press, 2960 Broadway, New York 27, N. Y.

URUGUAY

Representación de Editoriales, Prof. H. D'Elia, Plaza Cagancha 1342, 1º piso, Montevideo.

VENEZUELA

Librería del Este, Av. Miranda, No. 52, Edif. Galipán, Caracas.

VIET-NAM

Librairie-Papeterie Xuân Thu, 185, rue Tu-Dc, B.P. 283, Saïgon.

YUGOSLAVIA-YOUGOSLAVIE

Cankarjeva Založba, Ljubljana, Slovenia. Državno Preduzeće, Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Beograd.

Prosvjeta, 5, Trg Bratstva i Jedinstva, Zagreb.

[60B1]

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to: Sales and Circulation Section, United Nations, New York, U.S.A.; or Sales Section, United Nations Office, Palais des Nations, Geneva, Switzerland.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes et de la distribution, Organisation des Nations Unies, New-York (Etats-Unis d'Amérique); ou à la Section des ventes, Organisation des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).